



## BUDGET ÉCONOMIQUE

# Prévisions économiques 2015

Février 2015

Avenue des Arts 47-49  
1000 Bruxelles

E-mail : [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)  
<http://www.plan.be>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Philippe Donnay

Dépôt légal : D/2015/ 7433/3

Beschikbaar in het Nederlands

# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>1</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>3</b>
<b>1. L'environnement international</b> .....	<b>5</b>
1.1. Évolution de l'économie mondiale	5
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	7
1.3. Taux d'intérêt et taux de change	9
1.4. Incertitudes	10
<b>2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses</b> .....	<b>11</b>
2.1. Croissance économique	11
2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers	11
2.3. Investissements des entreprises	13
2.4. Investissements en logements	14
2.5. Consommation et investissements publics	15
2.6. Variations de stocks	15
2.7. Exportations et importations	15
<b>3. Évolution des prix et salaires</b> .....	<b>17</b>
3.1. Évolution des prix intérieurs	17
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	19
3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand	19
3.3.1. Évolution du coût salarial	19
3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi	21
3.3.3. Évolution de la part salariale	22
<b>4. Marché du travail</b> .....	<b>23</b>
<b>Annexe</b> .....	<b>28</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand.....	20
Tableau 2	Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages.....	21

## Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution trimestrielle de la croissance économique mondiale.....	5
Graphique 2	Consommation privée aux États-Unis.....	5
Graphique 3	Economic sentiment indicator zone euro.....	6
Graphique 4	Évolution trimestrielle du PIB en volume.....	7
Graphique 5	Évolution trimestrielle du PIB en volume.....	8
Graphique 6	Taux d'intérêt de la BCE.....	9
Graphique 7	Évolution des taux d'intérêt à long terme.....	9
Graphique 8	Évolution trimestrielle du PIB belge en volume.....	11
Graphique 9	Consommation privée en volume.....	12
Graphique 10	Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne.....	12
Graphique 11	Investissements des entreprises en volume (corrigés).....	13
Graphique 12	Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand.....	14
Graphique 13	Investissements en logements en volume.....	14
Graphique 14	Exportations de biens et services en volume.....	16
Graphique 15	Évolution trimestrielle de l'inflation.....	17
Graphique 16	Décomposition de l'indice des prix à la consommation.....	18
Graphique 17	Évolution de la part salariale.....	22
Graphique 18	Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité dans le secteur marchand.....	23
Graphique 19	Évolution de l'emploi et du taux d'emploi.....	24
Graphique 20	Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active.....	26

## Avant-propos

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux (ICN) a communiqué les chiffres du budget économique au ministre de l'Économie. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2013 (" Comptes détaillés et tableaux ") mais aussi les agrégats trimestriels jusqu'au troisième trimestre 2014 et l'estimation " flash " du PIB du quatrième trimestre.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur des prévisions consensus récentes (Consensus Economics) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers de début février. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 12 février 2015.

Philippe Donnay

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

Jean-Marc Delporte

Président du Conseil d'administration de  
l'Institut des Comptes nationaux

**Chiffres clés pour l'économie belge***Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires*

	2012	2013	2014	2015
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,8	0,3	0,9	1,3
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1,4	1,1	0,7	-0,1
Formation brute de capital fixe	-0,0	-2,2	4,6	-0,6
Dépenses nationales totales	0,0	-0,6	0,5	0,5
Exportations de biens et services	1,9	2,9	3,7	3,7
Importations de biens et services	1,9	1,8	3,1	3,2
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0,1	0,8	0,5	0,5
Produit intérieur brut	0,1	0,3	1,0	1,0
Indice national des prix à la consommation	2,8	1,1	0,3	0,0
Indice santé	2,6	1,2	0,4	0,5
Revenu disponible réel des particuliers	-0,1	-0,2	1,5	1,4
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	13,9	13,5	14,0	14,0
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	13,2	-12,4	13,4	20,2
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	7,6	8,4	8,5	8,6
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-0,9	0,1	1,5	3,1
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	128,6	132,8	132,9	114,7
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	0,6	0,2	0,2	0,0
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	3,0	2,4	1,7	0,6

## Résumé

La croissance de l'économie mondiale devrait s'améliorer quelque peu en 2015, à la faveur, notamment, de l'impact positif de la forte baisse des prix du pétrole. L'économie américaine a enregistré une croissance forte ces derniers trimestres et devrait être le moteur de la reprise de la conjoncture internationale cette année avec une croissance de 3,2 %. Jusqu'à présent, le redressement économique est plutôt laborieux dans la zone euro et ne semble pas se manifester au Japon, alors qu'un certain nombre d'économies émergentes sont confrontées à un ralentissement de leur croissance.

La modeste accélération de la croissance du PIB dans la zone euro en 2015 (1,1 %, contre 0,8 % en 2014) est due, d'une part, à l'amélioration des exportations – favorisée entre autres par la dépréciation de l'euro – et d'autre part, à l'affermissement de la demande intérieure, soutenue par le nouvel assouplissement de la politique monétaire et, surtout, par la baisse considérable de la facture énergétique des ménages et des entreprises. La dynamique de croissance de la zone euro est toutefois freinée par le conflit commercial avec la Russie, qui a quelque peu fait chuter la confiance des entrepreneurs au cours du deuxième semestre 2014, et par le fait qu'un certain nombre d'États membres ont toujours un taux d'endettement et de chômage élevé.

Les risques restent toutefois importants. Jusqu'à présent, l'inflation négative actuelle dans la zone euro s'explique surtout par la baisse des prix de l'énergie, mais un nouveau choc négatif sur la demande pourrait entraîner une diminution générale des prix à la consommation (déflation), ce qui compliquerait davantage le processus de désendettement d'un certain nombre de pays de la zone euro. Bien que ces risques soient importants à l'heure actuelle, on ne peut pas non plus exclure que la dépréciation de l'euro et la baisse des prix du pétrole conduisent à un redressement plus marqué que prévu de l'activité économique.

Après deux années de quasi-stagnation, la croissance du PIB belge s'est établie à 1 % en 2014. La croissance des exportations s'est renforcée grâce à l'amélioration de la conjoncture dans la zone euro et la demande intérieure s'est redressée. Pour 2015, la croissance économique devrait également s'élever à 1 %. La demande extérieure et les dépenses des particuliers et des entreprises devraient continuer à croître, tandis que les dépenses publiques seraient en recul.

Malgré une croissance européenne timide, les exportations belges ont été remarquablement dynamiques au cours des deuxième et troisième trimestres 2014. Ainsi, leur croissance en 2014 serait, sur base annuelle, aussi forte que celle attendue pour l'année 2015 (3,7 %), qui verrait les exportations soutenues par l'amélioration de la conjoncture internationale et la dépréciation de l'euro. Les exportations nettes devraient donc contribuer positivement à la croissance économique au cours de ces deux années. Cette évolution, conjuguée à la baisse des prix du pétrole, entraînerait un accroissement significatif de l'excédent de la balance extérieure courante.

La consommation privée devrait augmenter de 1,3 % (contre 0,9 % en 2014) grâce à la hausse du revenu réel disponible des ménages. En 2015, le pouvoir d'achat sera surtout soutenu par la hausse de l'emploi. En outre, les salaires réels devraient encore légèrement augmenter cette année suite à la forte baisse des prix du pétrole et aux indexations opérées dans certains secteurs jusqu'au début de l'année 2015. Par

ailleurs, certaines mesures (par ex. l'augmentation des frais professionnels forfaitaires dans le calcul de l'impôt des personnes physiques) atténuent l'impact négatif d'autres mesures d'économie. Et comme l'indice santé n'augmenterait guère en 2015, le saut d'index prévu produira surtout ses effets après 2015.

En revanche, la consommation publique en volume devrait stagner en 2015 (-0,1 %, contre 0,7 % en 2014) et la croissance des investissements publics resterait négative (-0,6 %) suite à différentes mesures d'économie.

En 2015, l'accroissement du pouvoir d'achat des particuliers et la faiblesse des taux hypothécaires contribueraient à soutenir la reprise modeste (0,5 %) dans la construction résidentielle, qui s'est amorcée en 2014 (0,6 %). L'an dernier, les investissements des entreprises ont progressé de 6,8 % et ils reculeraient de 1 % cette année, mais ces chiffres de croissance sont influencés par quelques achats importants de biens importés en 2014 avec donc une incidence nulle sur le PIB. Abstraction faite de ces transactions, les investissements des entreprises ont augmenté de 2,6 % en 2014 et devraient augmenter de 2,9 % cette année, à la faveur d'un accroissement de la rentabilité et d'une hausse du taux d'utilisation des capacités de production industrielle.

D'après les estimations, la croissance économique a permis à l'emploi de progresser de 0,3 % l'an dernier (soit un accroissement net de 13 000 emplois). Pour 2015, on s'attend à une croissance de 0,4 % (20 000 emplois supplémentaires). Même si l'emploi est positivement influencé par la hausse limitée du coût salarial, il ne progresse pas dans la même mesure que l'activité économique parce que la productivité du travail et la durée du travail amorcent un mouvement de rattrapage. Toutes deux avaient en effet reculé pendant la période de basse conjoncture et avaient ainsi limité les pertes d'emplois. En outre, l'évolution de l'emploi est, depuis 2014, beaucoup moins soutenue par l'extension des emplois titres-services qu'au cours des années précédentes.

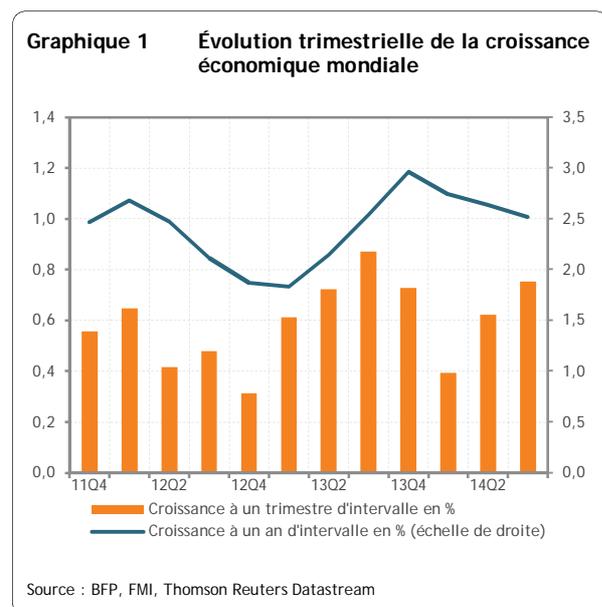
Le nombre de chômeurs (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) ne s'est accru que de 1 500 unités en 2014. En 2015, leur nombre augmenterait de 20 000 unités, surtout parce qu'une plus grande partie des chômeurs avec complément d'entreprise doivent désormais rester disponibles pour le marché du travail. Cette mesure élargit la catégorie des demandeurs d'emploi inoccupés et par conséquent aussi le chômage et la population active. Le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait ainsi de 8,5 % en 2014 à 8,6 % en 2015.

L'inflation belge, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation, s'est sensiblement ralentie l'année dernière pour atteindre 0,3 %. Cette évolution s'explique surtout par la baisse des prix des produits frais et la diminution du taux de TVA sur l'électricité consommée par les ménages. En 2015, l'inflation serait nulle suite à la baisse sensible des prix du pétrole en dollars, dont l'impact sur les prix belges ne serait que partiellement compensé par la dépréciation de l'euro. L'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution du prix de l'essence et du diesel notamment, augmenterait de 0,5 % cette année (contre 0,4 % en 2014). Par conséquent, l'indice pivot actuel pour les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique (101,02) ne devrait pas être dépassé cette année.

# 1. L'environnement international

## 1.1. Évolution de l'économie mondiale<sup>1</sup>

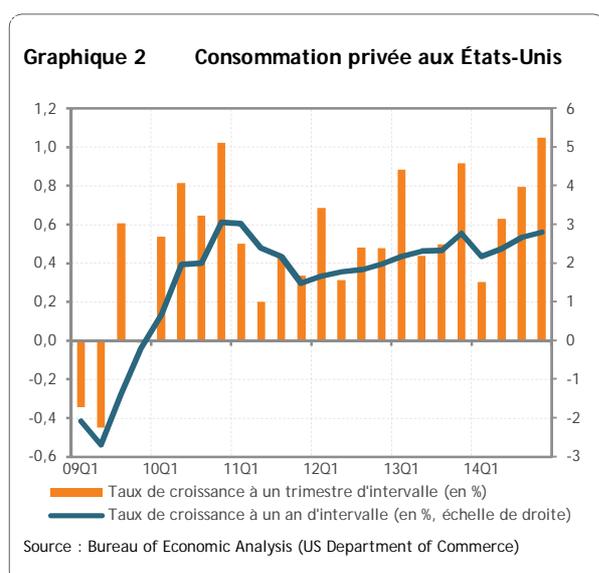
La croissance de l'économie mondiale s'est sensiblement accélérée dans le courant de l'année 2013 mais a ensuite marqué le pas au premier trimestre de 2014, principalement sous le coup du ralentissement de l'activité aux États-Unis dû aux conditions hivernales. La croissance mondiale s'est à nouveau intensifiée aux deuxième et troisième trimestres de 2014 grâce au dynamisme de l'économie américaine.



Par contre, la croissance dans la zone euro est restée faible et le Japon a traversé une profonde récession. De même, la croissance s'est ralentie en Chine ainsi que dans de nombreux pays producteurs de matières premières et de pétrole. La production sans cesse croissante de pétrole de schiste aux États-Unis, un ralentissement de la demande (chinoise) et le refus des pays de l'OPEP de limiter leur production ont poussé le prix du baril de Brent à la baisse, de 112 dollars en moyenne en juin 2014 à moins de 50 dollars en janvier 2015.

En 2015, la reprise économique serait timide dans la zone euro et la croissance du PIB de la plupart des pays émergents continuerait à ralentir. L'économie américaine demeurerait donc le moteur de la croissance mondiale, laquelle serait en légère accélération par rapport à 2014.

Après avoir accusé un repli temporaire au premier trimestre de 2014, l'économie américaine a rebondi aux deuxième et troisième trimestres (croissance trimestrielle de 1,1 % et 1,2 % respectivement).

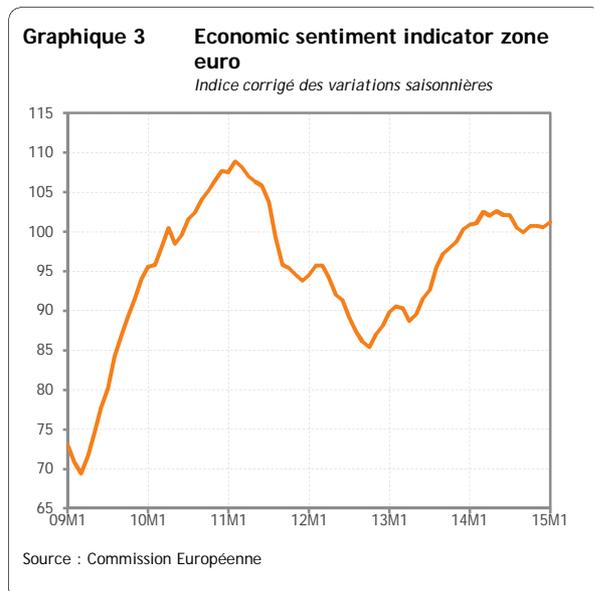


quatrième trimestre, la croissance du PIB a quelque peu fléchi (0,7 %) sous le coup du ralentissement de la croissance des investissements des entreprises et des exportations (consécutif à l'appréciation du dollar et à la faiblesse de la demande extérieure), tandis que les importations ont fortement augmenté. Dans le courant de 2014, la croissance de la consommation privée s'est nettement redressée, stimulée par la nette progression de l'emploi et la baisse des prix de l'énergie. Plusieurs indicateurs de confiance sont à un niveau élevé et nous permettent de penser que la croissance américaine devrait rester dynamique. La progression du taux d'utilisation des capacités

<sup>1</sup> Les chiffres de croissance annuelle du PIB en 2014 et 2015 sont basés, hormis pour la Belgique, sur les prévisions consensus du Consensus Economics (janvier 2015).

de production et les perspectives favorables de demande indiquent que les investissements des entreprises devraient davantage soutenir la croissance américaine en 2015. La croissance du PIB devrait dès lors s'établir à 3,2 % en 2015, contre 2,4 % en 2014.

Dans la zone euro, la croissance du PIB a été faible aux deuxième (0,1 %) et troisième (0,2 %) trimestres de 2014, principalement en raison de la faiblesse des investissements qui se situent toujours plus de 15 % en dessous du niveau atteint avant la crise financière. Cette atonie s'explique par la réticence des

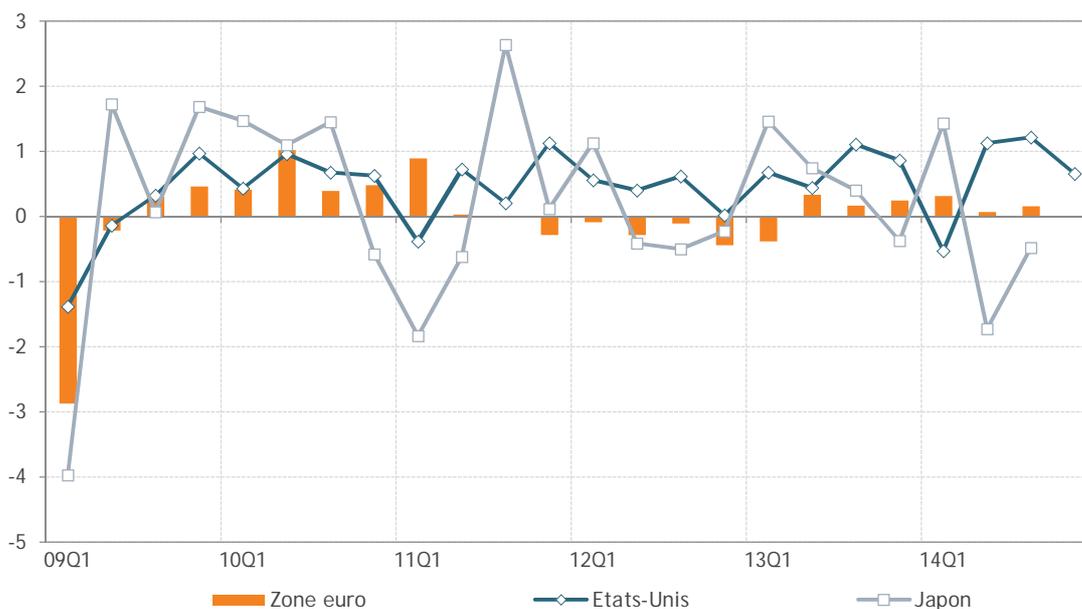


banques à accorder des prêts aux entreprises, au niveau toujours élevé d'endettement des entreprises et aux perspectives mitigées de débouchés. Au cours de ces deux trimestres, la croissance la plus forte a été enregistrée en Espagne, aux Pays-Bas et en Grèce, tandis que l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche se sont retrouvées en queue de peloton. Plusieurs indicateurs de confiance se sont quelque peu dégradés durant l'été 2014 en raison du conflit en Ukraine, mais se rétablissent actuellement et permettent d'escompter une reprise de la croissance économique. Cette reprise serait soutenue par la forte dépréciation de l'euro (bénéfique à la compétitivité des exportations européennes), la

baisse sensible des prix du pétrole (favorable au pouvoir d'achat des consommateurs et aux coûts de production des entreprises) et les taux d'intérêt particulièrement bas. En outre, la politique budgétaire menée dans la zone euro affecte moins la croissance économique que durant les années précédentes. La dynamique de croissance de la zone euro est toutefois freinée par les conséquences sur le commerce des tensions entre la Russie et l'UE, et par le niveau d'endettement et les taux de chômage élevés auxquels restent confrontés plusieurs États membres. Sur base annuelle, la croissance du PIB de la zone euro s'établirait à 0,8 % en 2014 et à 1,1 % en 2015.

Le PIB japonais s'est nettement replié au deuxième trimestre de 2014 dès lors qu'un certain nombre de dépenses de consommation ont été avancées au premier trimestre (dans la perspective de la hausse de la TVA). La croissance négative enregistrée au troisième trimestre a toutefois surpris et suscite des interrogations sur l'efficacité des mesures prises pour juguler la déflation et la faiblesse de la croissance économique. Le pouvoir d'achat des Japonais est rongé par une croissance salariale inférieure à l'inflation. En outre, les exportations japonaises sont affectées par le ralentissement de l'économie chinoise puisque près d'un quart d'entre elles sont à destination de la Chine. En 2014, la croissance annuelle du PIB aurait toutefois été légèrement positive (0,2 %) grâce à un premier trimestre soutenu. Cette année, l'impact négatif de la hausse de la TVA serait dissipé et la croissance économique devrait atteindre 1,2 %.

**Graphique 4 Évolution trimestrielle du PIB en volume**  
Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : Sources nationales, Eurostat

Dans le contexte de la crise financière, les autorités chinoises ont soutenu la croissance de l'économie en accroissant sensiblement l'offre de crédits. Cette politique s'est traduite par une croissance économique induite par les investissements, un boom immobilier et une augmentation spectaculaire du taux d'endettement des entreprises. Le ralentissement de la croissance débridée des crédits a donné un coup de frein à la croissance économique, laquelle est retombée à 7,4 % en 2014, soit largement sous la moyenne des années 2000 qui atteignait plus de 10 %. En 2015, la croissance économique devrait être inférieure à 7 % en raison notamment d'une correction sur le marché du logement. Compte tenu du poids croissant de la Chine dans l'économie mondiale (sa part dans le PIB mondial a grimpé de 3,5 % en 2000 à 13 % en 2014), ce ralentissement freine la reprise mondiale.

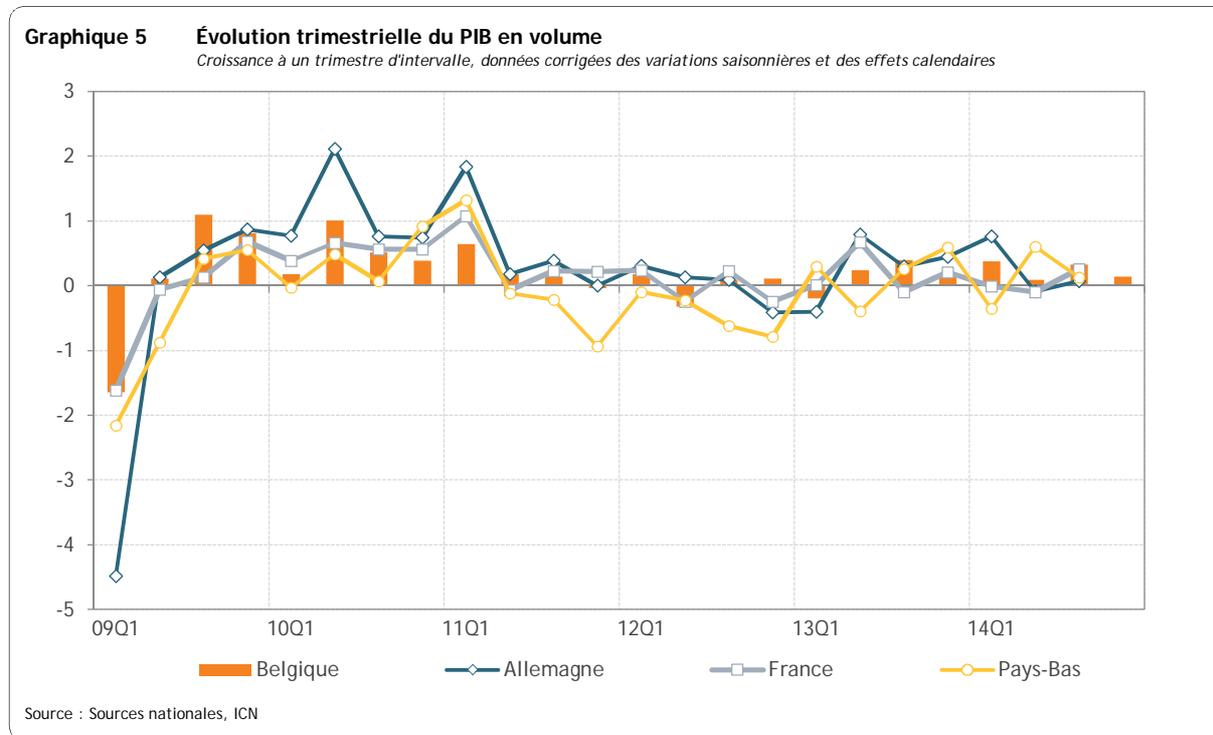
## 1.2. Conjuncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

Au cours des sept derniers trimestres, l'économie belge a affiché une croissance positive mais modérée (entre 0,1 % et 0,4 % par trimestre). Au troisième trimestre de 2014<sup>2</sup>, sa croissance a atteint 0,3 % par rapport au trimestre précédent et 0,9 % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. La moyenne de la croissance à un an d'intervalle de nos trois principaux partenaires commerciaux a atteint 0,8 %, soit 0,4 % en France, 1,2 % en Allemagne et 1 % aux Pays-Bas.

Après avoir affiché une croissance trimestrielle soutenue de 0,6 % en moyenne au cours de quatre trimestres, l'activité économique allemande a stagné durant les deuxième et troisième trimestres de 2014. Les investissements ont baissé en raison de la faiblesse de la demande extérieure et des incertitudes géopolitiques (liées au conflit en Ukraine) qui minent la confiance des entrepreneurs. Au cours des derniers mois, leur confiance s'est néanmoins rétablie (mesurée sur la base de l'indicateur IFO)

<sup>2</sup> À l'heure de clôturer ces prévisions, le troisième trimestre de 2014 est le trimestre le plus récent disponible pour lequel une comparaison peut être réalisée par rapport à nos principaux partenaires commerciaux. Une estimation flash pour le quatrième trimestre n'est disponible que dans le cas de la Belgique.

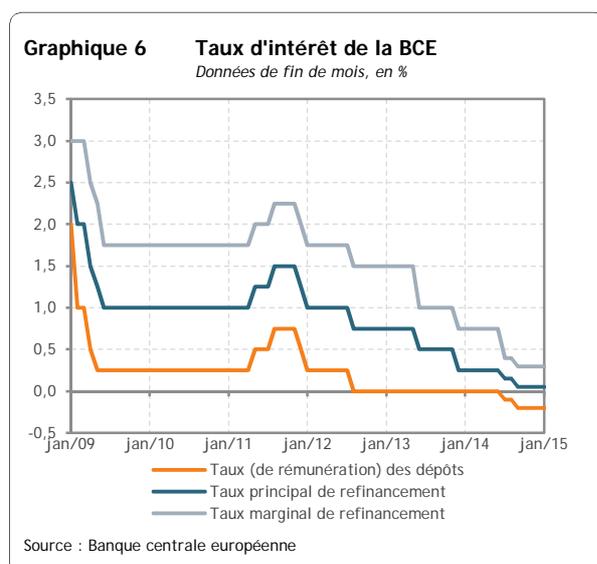
et les exportations profiteraient de la dépréciation de l'euro et de l'accélération de la croissance dans la zone euro. En outre, la consommation privée est soutenue par la situation favorable sur le marché du travail et l'introduction du salaire minimum. Toutefois, en raison d'un effet de report défavorable, la croissance du PIB ne dépasserait pas 1,4 % en 2015, contre 1,5 % en 2014.



En France, le taux de croissance de l'économie aurait à peine atteint 0,4 % en 2014 et la dynamique des investissements aurait été également très faible. De plus, la croissance des exportations a été inférieure à celle des importations, ce qui s'est traduit par une contribution négative des exportations nettes à la croissance du PIB. Cette faible croissance est également imputable à la politique budgétaire particulièrement restrictive menée l'an dernier (contrairement à la plupart des pays de la zone euro). Cette année, la croissance économique grimperait à 0,9 %, principalement sous l'impulsion de la consommation des ménages, tandis que la croissance des investissements et des exportations serait plutôt ténue.

Après deux années de croissance négative du PIB suite à une forte correction sur le marché du logement et aux mesures d'économie drastiques prises par les autorités publiques, l'économie néerlandaise a renoué, en 2014, avec une croissance positive (0,7 %), soutenue par les exportations. Cette année, la croissance du PIB serait stimulée par une accélération de la croissance de la demande intérieure et atteindrait par conséquent 1,3 %. Les hausses de salaires réels, la baisse des impôts sur le travail et la diminution des cotisations destinées au financement des pensions et des soins de santé favoriseraient une reprise de la consommation privée. De plus, les investissements des entreprises s'accéléraient sous l'effet de conditions de financement particulièrement favorables et de la progression du taux d'utilisation des capacités de production.

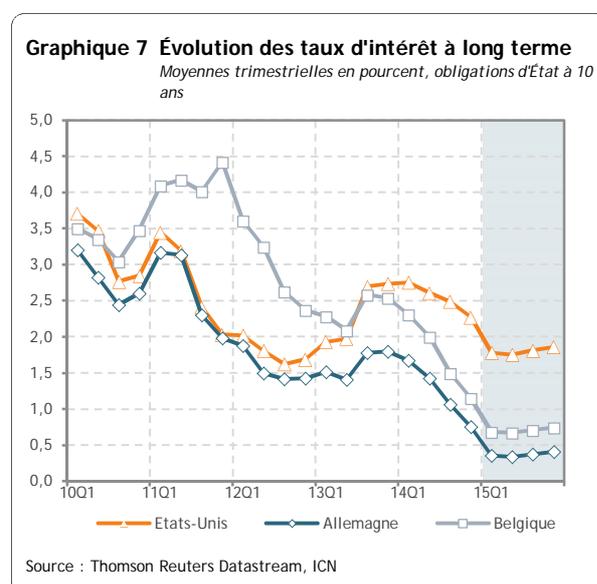
### 1.3. Taux d'intérêt et taux de change<sup>3</sup>



En 2014, la Banque centrale européenne a abaissé son taux de financement de 20 points de base jusqu'à 0,05 % compte tenu du net ralentissement de l'inflation (jusqu'à -0,3 % en décembre 2014) et des anticipations d'inflation dans la zone euro. Le taux auquel les banques peuvent déposer leurs liquidités excédentaires auprès de la BCE est même devenu négatif (-0,2 %). De plus, la BCE fournit massivement des crédits aux banques à des conditions avantageuses lorsque ces derniers sont destinés aux PME, achète des emprunts garantis d'entreprises et des obligations adossées à des actifs et achètera, entre mars 2015 et septembre 2016, des obligations d'État sur le marché

secondaire. Cette dernière opération augmentera le bilan de la BCE de plus de mille milliards d'euros.

La banque centrale américaine a mis un terme à son programme d'assouplissement quantitatif dans le courant de l'année dernière. D'ici l'été, vu la forte croissance économique, elle devrait relever ses taux, une première depuis 2006.



Depuis le début 2014, les taux longs ont été abaissés de manière pratiquement continue dans les économies développées vu les craintes croissantes de déflation. Les taux à long terme américains ont baissé de près de 100 points de base pour atteindre 1,9 % en janvier 2015. Le taux moyen à long terme de la zone euro a encore davantage reculé (de 2,7 % à 0,9 %), atteignant ainsi un creux historique. La baisse des taux a été plus marquée dans la zone euro dès lors que les marchés financiers ont anticipé l'achat imminent d'obligations d'État par la BCE. La baisse a été encore plus forte dans les pays en crise de la zone euro, ce qui a débouché sur une diminution des

écarts de taux par rapport à l'Allemagne. Seule la Grèce fait exception en raison des incertitudes liées à la politique du nouveau gouvernement. Le taux belge à dix ans a atteint son niveau historique le plus bas dans le courant du mois de janvier (0,51 %) et devrait s'établir à 0,6 % en moyenne cette année, contre 1,7 % en 2014.

L'appréciation de l'euro par rapport au dollar et en termes effectifs, qui a débuté à la mi-2012, a pris fin dans le courant de 2014. En effet, la croissance économique décevante dans la zone euro et l'inflation particulièrement faible ont incité la BCE à procéder à un assouplissement monétaire supplémentaire.

<sup>3</sup> Ces hypothèses techniques sont basées sur les cotations à terme de début février 2015.

La dépréciation de l'euro s'est accélérée en janvier 2015 lorsque l'assouplissement quantitatif annoncé par la BCE a dépassé les attentes et que les craintes d'une sortie de la Grèce de la zone euro se sont amplifiées. Ces facteurs, combinés à la perspective d'une hausse des taux par la Federal Reserve américaine en 2015, ont entraîné une forte dépréciation de l'euro par rapport au dollar (de 1,38 dollar pour un euro en avril 2014 à 1,16 en janvier 2015). Le taux de change effectif nominal de la Belgique (taux de change moyen pondéré de l'euro par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux) s'est également déprécié mais dans une moindre mesure : en effet, la zone euro représente 60 % des exportations belges totales et, par ailleurs, l'euro s'est apprécié par rapport aux monnaies de la plupart des pays émergents producteurs de matières premières (surtout par rapport au rouble russe). En 2015, le taux de change effectif nominal de la Belgique se déprécierait dès lors de 2 %.

#### **1.4. Incertitudes**

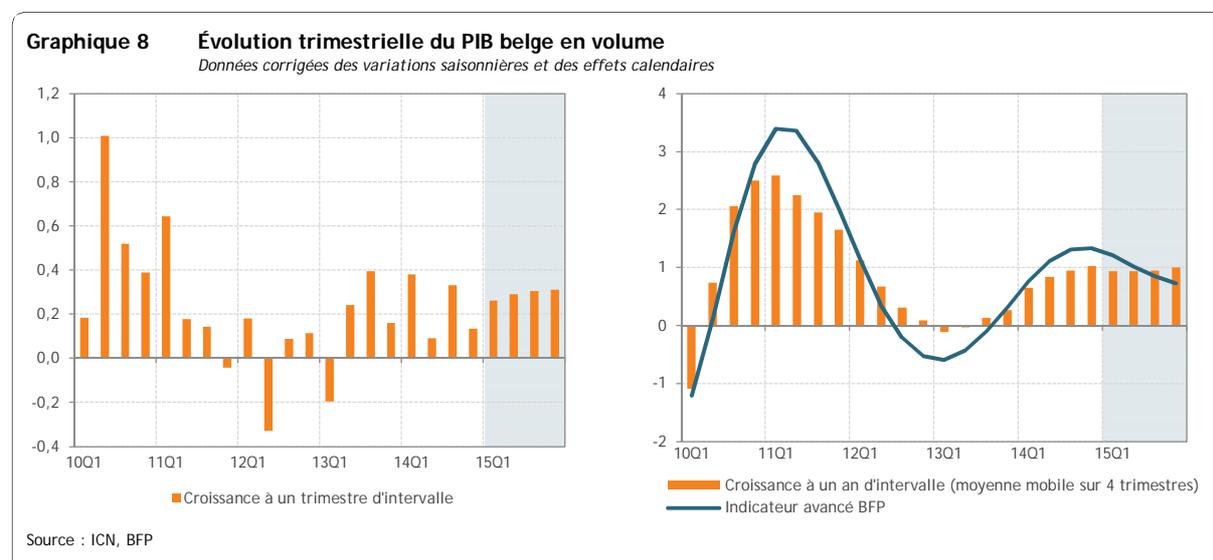
Les risques qui touchent à l'environnement économique international restent importants. L'inflation négative actuelle dans la zone euro s'explique surtout par la baisse des prix de l'énergie, mais un nouveau choc de demande négatif pourrait entraîner une diminution générale des prix à la consommation. En cas de déflation, combinée à une croissance économique faible, la réduction du taux d'endettement élevé d'un certain nombre de pays de la zone euro serait entravée, ce qui pourrait raviver la crise de la dette européenne. Un ralentissement plus marqué que prévu de la croissance en Chine et dans les économies émergentes et la normalisation de la politique monétaire américaine constituent d'autres risques qui pourraient provoquer un rebond mondial des taux à long terme.

En dépit de ces risques négatifs, on ne peut exclure que la dépréciation de l'euro et la faiblesse des prix du pétrole conduisent à un redressement plus important que prévu de l'activité économique dans la zone euro.

## 2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses

### 2.1. Croissance économique

Après deux années de faible croissance de l'économie belge, le PIB a progressé de 1 % en 2014. La croissance des exportations s'est consolidée à la faveur de l'amélioration conjoncturelle dans la zone euro et celle de la demande intérieure est redevenue positive. Toutefois, le redressement économique belge s'est avéré volatil sur base trimestrielle. Ainsi, après des chiffres de croissance appréciables pour les premier et troisième trimestres 2014 (resp. 0,4 % et 0,3 %), la progression du PIB s'est limitée à 0,1 % aux deuxième et quatrième trimestres. Cette année encore, la croissance économique devrait s'élever à 1 % avec une croissance trimestrielle se stabilisant à 0,3 %. La demande extérieure et les dépenses des particuliers et des entreprises suivent une courbe ascendante, mais la consommation et les investissements publics enregistrent une légère décroissance en volume suite aux mesures d'assainissement budgétaire.

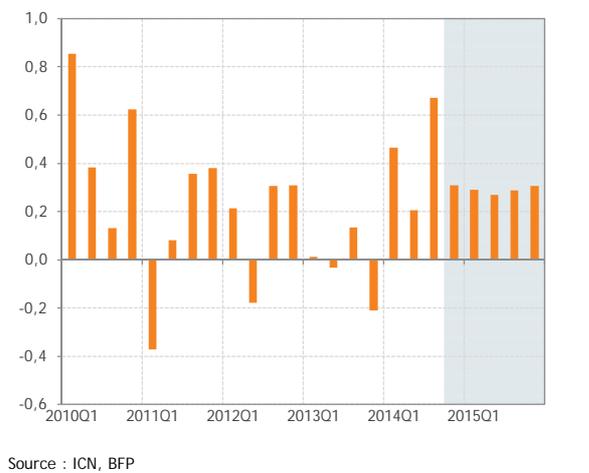


### 2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers

La progression du revenu réel disponible des particuliers est estimée à 1,5 % en 2014. L'emploi est reparti à la hausse et les salaires horaires réels dans le secteur marchand se sont accrus de 0,2 %.<sup>4</sup> En effet, l'inflation, en baisse, est devenue inférieure à l'indexation des salaires, celle-ci étant encore partiellement influencée par l'inflation (plus élevée) enregistrée l'année précédente. Les autres composantes du revenu ont également apporté une contribution positive, les revenus nets de la propriété progressant pour la première fois depuis 2010 grâce aux dividendes reçus.

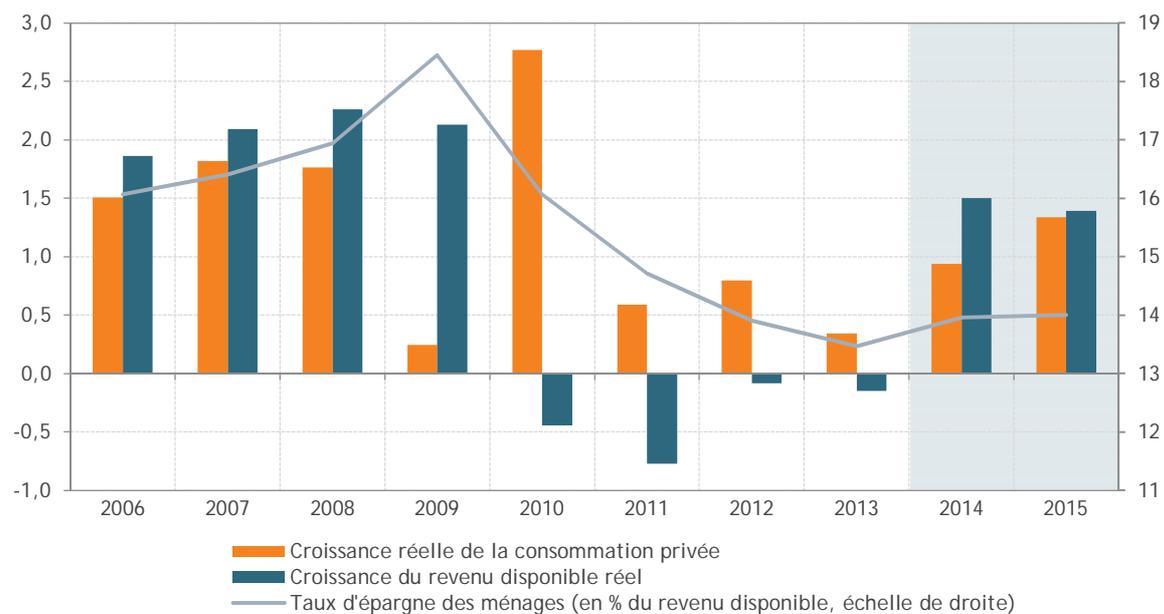
<sup>4</sup> En ce qui concerne la formation des salaires dans le secteur marchand, voir le tableau B.4 en annexe. Les salaires horaires nominaux se sont accrus grâce à l'indexation des salaires de 0,8 % en 2014, tandis que le déflateur de la consommation privée a augmenté de 0,6 %.

**Graphique 9** Consommation privée en volume  
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



En 2015, le revenu réel disponible des ménages devrait augmenter de 1,4 %. Tout comme l'année dernière, le pouvoir d'achat est soutenu par l'accroissement de l'emploi et les salaires horaires bruts du secteur marchand devraient progresser de 0,2 % en termes réels.<sup>5</sup> En outre, certaines mesures budgétaires modèrent l'impact négatif des autres économies. Tel est par exemple le cas de l'augmentation des frais professionnels forfaitaires à l'impôt des personnes physiques, qui entraîne une baisse significative du montant total des impôts sur le revenu et le patrimoine.<sup>6</sup> Comme l'indice santé n'augmente pratiquement pas, le saut d'index prévu affectera surtout le revenu réel disponible au-delà de 2015.

**Graphique 10** Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne



La hausse de la consommation privée au cours des années 2010-2013 est essentiellement due à une diminution sensible du taux d'épargne des ménages (de 18,4 % en 2009 à un creux historique de 13,5 % en 2013), et ce bien que la confiance des consommateurs<sup>7</sup> ait été ébranlée par l'incertitude économique au cours de cette période. Le recul du taux d'épargne a compensé une perte de pouvoir d'achat due à la baisse des revenus de la propriété.<sup>8</sup> Ces revenus sont généralement moins affectés à la consommation

<sup>5</sup> Cette hausse s'élève également à 0,2 % en termes nominaux (en raison de l'inflation nulle). Malgré le saut d'index annoncé, cette tendance s'explique exclusivement par une indexation limitée des salaires (voir paragraphe 3.3.1).

<sup>6</sup> Voir tableau B.7 en annexe.

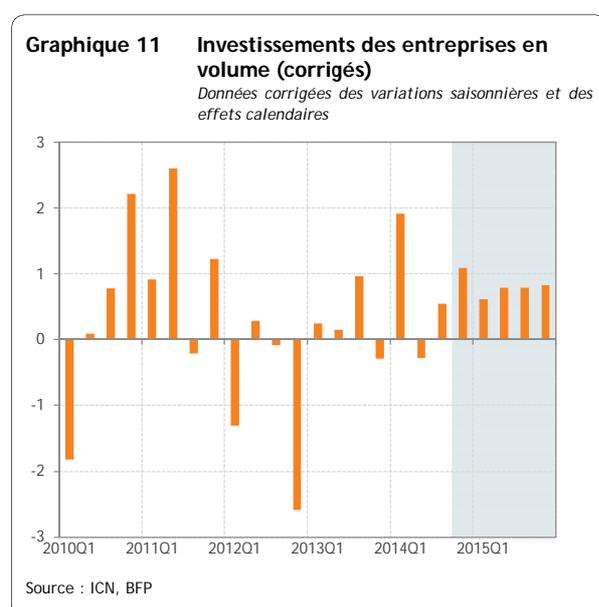
<sup>7</sup> Mesurée sur la base de l'indicateur mensuel de la confiance des consommateurs de la BNB.

<sup>8</sup> La baisse cumulée du revenu réel disponible des ménages s'est élevée à 1,4 % au cours de la période 2010-2013. Abstraction faite de l'évolution du revenu net de la propriété, le pouvoir d'achat s'est accru de 1,1 % au cours de cette même période.

que les autres composantes du revenu disponible. En 2014, l'accroissement de la consommation privée est resté limité à 0,9 %, ce qui a eu pour corollaire un redressement du taux d'épargne des ménages ; celui-ci a atteint 14 %. Pour cette année, nous nous attendons à ce que la confiance des consommateurs, qui était déjà clairement en hausse début 2015, soit soutenue par la poursuite de l'amélioration de la situation sur le marché du travail. La propension à épargner devrait ainsi se stabiliser et la consommation devrait progresser de 1,3 %, parallèlement à l'évolution du revenu réel disponible.

### 2.3. Investissements des entreprises

En raison de la conjoncture morose, les investissements des entreprises se sont réduits en 2012 avant de se stabiliser au cours du premier semestre 2013. La confiance des entrepreneurs (mesurée sur la base de l'indicateur de conjoncture mensuel de la BNB) s'est de nouveau effritée, et le taux d'utilisation des capacités de production industrielle s'est seulement élevé à 75,2 % seulement au premier trimestre 2013.



Stimulée par l'amélioration des perspectives de débouchés, la confiance des entrepreneurs a repris des couleurs au deuxième semestre 2013 pour finalement retrouver au quatrième trimestre son niveau moyen de longue période, à l'instar du taux d'utilisation des capacités de production industrielle.<sup>9</sup> Il en a résulté une hausse des investissements des entreprises. Notons toutefois que ceux-ci ont reculé de 1,2 % sur base annuelle en 2013 en raison d'un effet de report défavorable.

De même, l'accroissement de la rentabilité (définie comme la part de l'excédent brut d'exploitation des entreprises dans la valeur ajoutée à prix courants), les taux d'intérêt faibles et

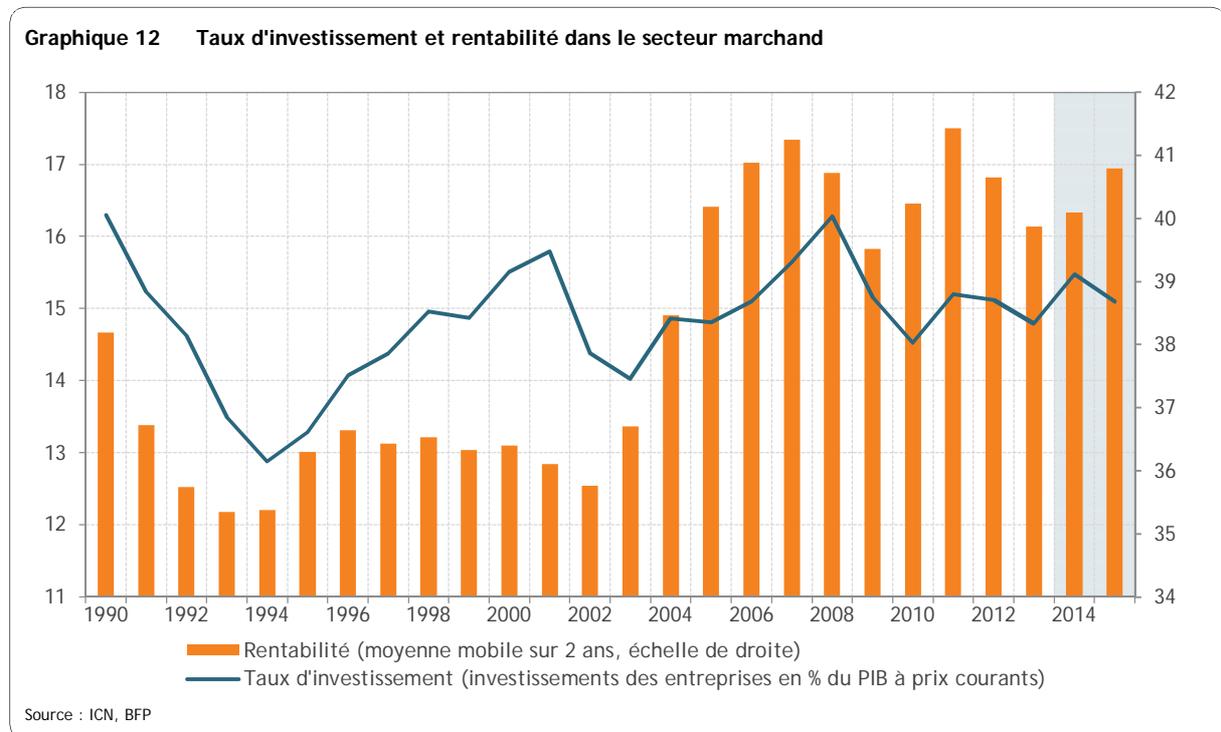
l'assouplissement des conditions d'octroi de crédit<sup>10</sup> ont également contribué à un meilleur climat d'investissement en 2014. Les investissements des entreprises ont progressé d'environ 6,8 % en 2014, mais devraient diminuer de 1 % cette année. Toutefois, ces chiffres de croissance sont influencés par quelques achats importants à l'étranger qui font augmenter les importations dans les mêmes proportions, et n'ont donc aucun effet sur le PIB, à savoir une acquisition de navires dans le courant de l'année 2014 et au premier semestre 2015 et de l'achat d'une licence importante<sup>11</sup> au troisième trimestre 2014. Abstraction faite de ces transactions, les investissements des entreprises progressent de 2,6 % en 2014 et de 2,9 % en 2015 (cf. graphique 11). Ils représentent très nettement la composante la plus dynamique de la demande intérieure.

<sup>9</sup> Le taux d'utilisation des capacités de production industrielle, qui s'élevait à 79 % au quatrième trimestre 2013 (juste au-dessus de sa moyenne sur longue période de 78,8 %), a continué à progresser pour atteindre 79,9 % au quatrième trimestre 2014.

<sup>10</sup> C'est ce qui ressort de la « Bank Lending Survey », une enquête trimestrielle réalisée auprès des établissements de crédit sur leurs conditions d'octroi de crédit (autres que le taux d'intérêt). En Belgique, cette enquête est menée par la BNB.

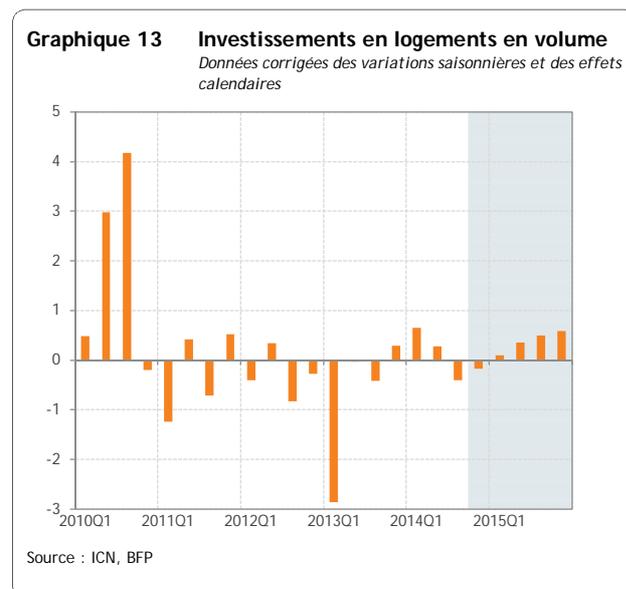
<sup>11</sup> Dans le nouveau système des comptes nationaux (SEC 2010), cette dépense est considérée comme un investissement en recherche et développement. Le total des investissements des entreprises s'est accru de 10,6 % au troisième trimestre 2014.

Toutefois, la part nominale des investissements des entreprises dans le PIB (15,1 %) ne devrait guère dépasser celle de 2013 (14,8 %), étant donné la progression plus rapide du déflateur du PIB par rapport à celle du déflateur des investissements.



## 2.4. Investissements en logements

Au cours des dernières années, la construction résidentielle a connu de fortes fluctuations, avec un recul sensible dans les années 2008-2009 et un creux moins prononcé en 2012-2013.<sup>12</sup> Ces deux périodes ont



été caractérisées par un fléchissement de la confiance des consommateurs. L'embellie de 2010-2011 s'explique partiellement par une baisse temporaire de la TVA, qui a entraîné l'anticipation de nombreux projets de construction, mais également le recul ultérieur de la construction résidentielle. Un timide redressement s'est amorcé au cours du quatrième trimestre 2013, ce qui a conduit à une croissance annuelle de 0,6 % en 2014.

En 2015, la construction résidentielle devrait enregistrer une croissance en volume de 0,5 %, soit une reprise modeste par rapport aux cycles précédents. D'une part, le redressement

s'appuie sur la hausse du pouvoir d'achat. D'autre part, même si les taux hypothécaires sont historiquement bas en termes nominaux, les taux réels sont plus élevés qu'au cours des années 2011-

<sup>12</sup> La baisse cumulée s'est élevée à un peu plus de 11 % en 2008-2009 et à 4 % en 2012-2013.

2012 en raison de l'inflation minime. En outre, les conditions d'obtention d'un prêt hypothécaire sont devenues encore plus strictes au quatrième trimestre 2014.<sup>13</sup>

## 2.5. Consommation et investissements publics

L'évolution des dépenses publiques est freinée par un certain nombre de mesures d'économie adoptées par le nouveau gouvernement fédéral ainsi que par les mesures reprises dans les budgets régionaux. La croissance en volume de la consommation publique devrait s'enrayer en 2015 (-0,1 % contre 0,7 % en 2014) et celle des prestations sociales en nature<sup>14</sup> devrait ralentir pour atteindre 1,5 %. Quant aux achats nets de biens et de services et (dans une moindre mesure) la masse salariale<sup>15</sup>, ils devraient se contracter en termes réels. Cette dernière évolution s'explique principalement par une nette diminution de l'emploi public.<sup>16</sup> Enfin, la croissance en volume des investissements publics reste légèrement négative (-0,6 %).

## 2.6. Variations de stocks

Vu la dégradation des débouchés, les variations de stocks ont contribué négativement à la croissance économique en 2012 et 2013 (respectivement de -0,7 et -0,5 point de pourcentage). Malgré une confiance des entrepreneurs ravivée, les variations de stocks ont encore davantage grevé la croissance du PIB en 2014 (d'environ -1,2 point de pourcentage), en raison d'un effet de report défavorable de 2013 et des contributions négatives au premier semestre. Pour 2015, on prévoit une contribution nulle des variations de stocks à la croissance économique.

## 2.7. Exportations et importations

Compte tenu de la faiblesse de la croissance économique dans la zone euro, la croissance des débouchés extérieurs pour la Belgique est restée limitée à 2,9 % en 2014. Cette année, l'accélération de la croissance du PIB de la zone euro entraînerait une progression de 4,4 % des marchés à l'exportation. Ce chiffre est sensiblement plus élevé que celui enregistré au cours des quatre dernières années mais demeure néanmoins largement en deçà de la moyenne de long terme.

En 2015, les exportations belges seraient soutenues par la reprise de la conjoncture internationale et la dépréciation de l'euro. Toutefois, la croissance des exportations sur base annuelle ne dépasserait pas 3,7 %, tout comme en 2014. Cette évolution semble contradictoire mais s'explique par le fait que la croissance des exportations en 2014 s'appuie en partie sur un effet de report très favorable de 2013. En 2015, par contre, la croissance trimestrielle des exportations s'intensifierait mais l'effet de report de 2014 serait sensiblement plus faible. Compte tenu de la faiblesse de la demande intérieure, la croissance en volume des importations belges ne dépasserait pas 3,1 % en 2014 et 3,2 % en 2015. Les exportations nettes devraient ainsi fournir une contribution positive de 0,5 point de pourcentage à la croissance économique au cours des deux années.

---

<sup>13</sup> Source : Bank Lending Survey (NBB), voir également note n° 10.

<sup>14</sup> Les prestations sociales en nature correspondent principalement aux dépenses publiques de soins de santé.

<sup>15</sup> Les rémunérations publiques doivent ici être comprises au sens large (c'est-à-dire y compris les cotisations sociales imputées qui englobent elles-mêmes les pensions des fonctionnaires).

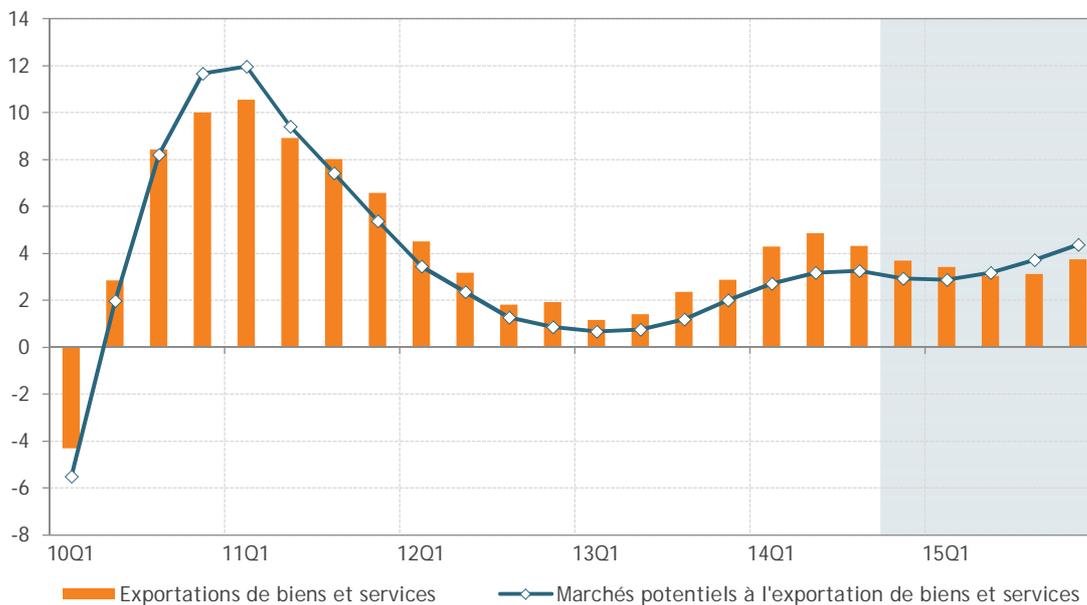
<sup>16</sup> Voir également le chapitre 4.

Les prix internationaux hors énergie, exprimés en euro, sont restés pratiquement stables en 2014 mais progresseraient cette année de 5,2 %, principalement sous l'effet de la forte dépréciation du taux de change effectif de l'euro. Étant donné que la part des produits énergétiques est moins importante dans les exportations belges que dans les importations, la diminution attendue des prix de l'énergie en 2015 (-31 % en euros) entraînerait une baisse des prix des importations de 1,3 %, tandis que les prix des exportations se stabiliseraient pratiquement (0,1 %). Par conséquent, les termes de l'échange progresseraient de 1,5 %, contre 0,2 % en 2014.

La contribution positive des exportations nettes à la croissance économique et les gains de termes de l'échange se traduisent par une nette amélioration du solde de la balance des opérations courantes de la Belgique. Alors qu'en 2013 l'excédent de la balance extérieure courante était encore très limité (0,1 % du PIB), il devrait s'élever à 3,1 % du PIB en 2015.

**Graphique 14 Exportations de biens et services en volume**

*Croissance à un an d'intervalle, moyennes mobiles sur 4 trimestres*

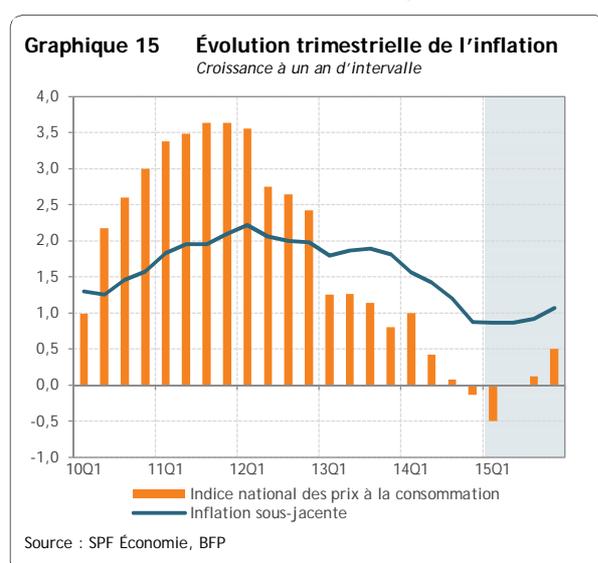


Source : ICN, BFP

## 3. Évolution des prix et salaires

### 3.1. Évolution des prix intérieurs

L'inflation belge<sup>17</sup> a fléchi en 2014 pour la troisième année consécutive. Alors qu'elle atteignait encore 3,5 % en moyenne en 2011, elle est tombée à 0,3 % en 2014. Cette évolution est due pour une grande part à celle des prix des produits énergétiques. En effet, alors que le prix du baril de Brent s'établissait à 111



dollars en moyenne en 2011, il a diminué jusqu'à 62 dollars en décembre 2014. En outre, les prix du gaz et de l'électricité sur les marchés des matières premières ont également exercé des pressions à la baisse. Enfin, diverses mesures ont été prises depuis 2012 pour améliorer le fonctionnement des marchés énergétiques en Belgique et ainsi faire baisser les prix à la consommation du gaz et de l'électricité. La mesure la plus récente a trait à la baisse du taux de TVA (de 21 % à 6 %) sur l'électricité à usage domestique.

Outre les prix de l'énergie, l'inflation sous-jacente<sup>18</sup> a aussi contribué à freiner la hausse des prix à la

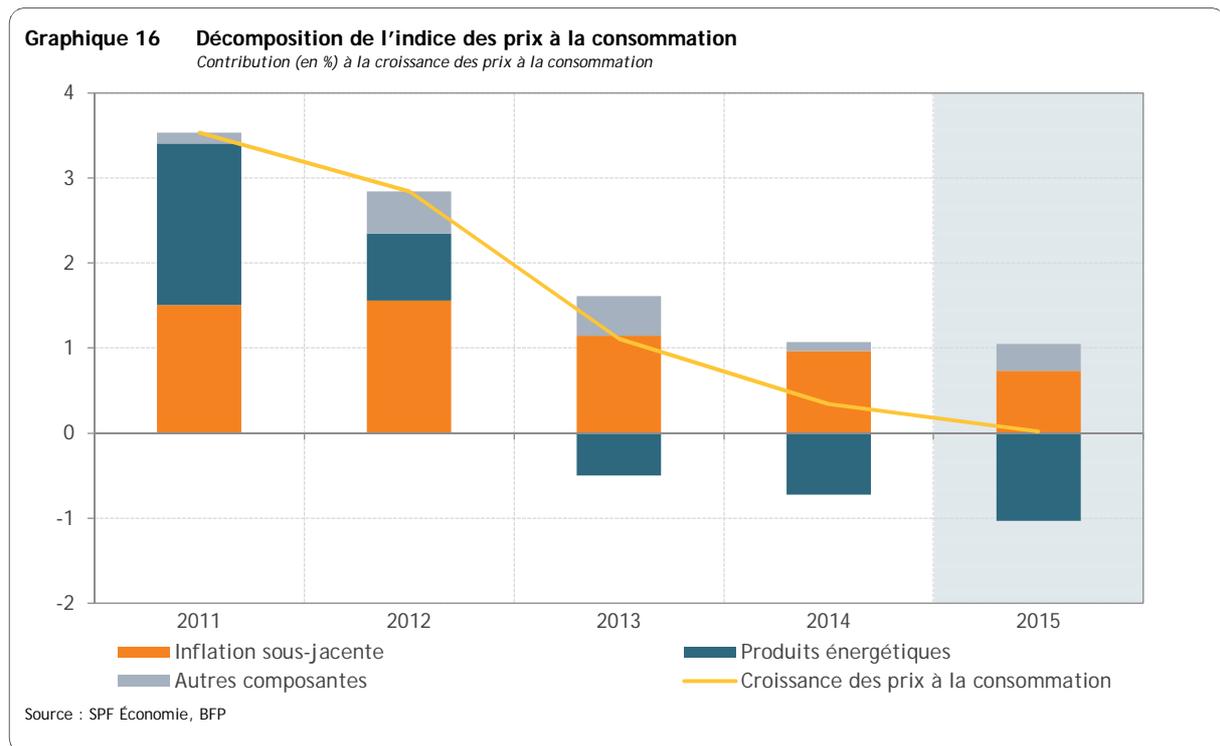
consommation au cours des dernières années. Le fléchissement de l'inflation sous-jacente s'explique par le ralentissement de la croissance des coûts salariaux par unité produite depuis le second semestre de 2012, mais aussi par la prise en considération depuis 2013 des ristournes octroyées lors des périodes de soldes dans le calcul de l'INPC.

En 2015, l'inflation serait nulle en moyenne, ce qui signifie que la moyenne pondérée des prix de l'ensemble des biens et services repris dans le panier de référence pour l'INPC resterait inchangée par rapport à 2014. Cette inflation nulle s'explique par un nouveau ralentissement de l'inflation sous-jacente et par une baisse plus nette des prix des produits énergétiques, alors que la hausse des prix des 'autres composantes' s'accélérait légèrement (voir graphique 16).

L'inflation sous-jacente ne dépasserait pas 1 % (contre 1,2 % en 2014). Le coût salarial par unité produite diminuerait sous l'effet conjugué de la croissance nulle des coûts salariaux horaires (voir point 3.3.) et des faibles gains de productivité. En outre, la baisse des prix de l'énergie se répercuterait dans les prix des autres produits et services. Toutefois, la reprise de la croissance de l'économie dans le courant 2015 atténuerait les pressions à la baisse sur les prix, ce qui contribuerait à alimenter légèrement l'inflation sous-jacente au second semestre.

<sup>17</sup> L'inflation est mesurée comme la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

<sup>18</sup> L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les modifications de la TVA, des accises, des autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, du poisson et des fruits de mer, des produits à base de viande et des fruits et légumes frais.



Entre juillet 2014 et janvier 2015, le prix du pétrole brut a chuté de manière spectaculaire. Cette chute était d'environ 60 % pour les prix exprimés en dollars mais un peu moindre pour les prix en euros dès lors que l'euro s'est déprécié par rapport au dollar. Depuis lors, le prix du pétrole a quelque peu augmenté. Pour 2015, on table, sur base annuelle, sur une baisse, de 40 % en dollars et de 29 % en euros<sup>19</sup> par rapport à 2014. Par conséquent, la contribution négative des produits pétroliers à l'inflation (-0,9 point de pourcentage) serait 0,6 point de pourcentage plus élevée qu'en 2014 (-0,3 point de pourcentage). Les prix de gros du gaz et de l'électricité seraient aussi plus bas cette année que l'année dernière mais cette baisse serait moins marquée que pour le pétrole brut. Toutefois, par comparaison avec 2014, la contribution négative des prix de l'ensemble des produits énergétiques à l'inflation (telle que représentée dans le graphique 16) en 2015 ne serait plus importante qu'à concurrence de 0,3 point de pourcentage (-1 point de pourcentage au lieu de -0,7) en raison d'un accroissement des tarifs de distribution de l'électricité.<sup>20</sup>

Cette année, la contribution des " autres composantes " à l'augmentation des prix à la consommation serait plus élevée de 0,2 point de pourcentage qu'en 2014 compte tenu de l'augmentation des prix des fruits et légumes frais. Ces prix ont atteint des niveaux très bas durant l'été 2014 en raison de l'abondance de la récolte et de l'interdiction d'importer en Russie des produits alimentaires et agricoles. Par conséquent, la catégorie des aliments frais a contribué négativement à l'inflation en 2014. Cette année, les prix des fruits et des légumes frais devraient se redresser dans une certaine mesure et ainsi contribuer positivement à l'inflation. En outre, comme en 2014, les accises sur le tabac ont été majorées,

<sup>19</sup> Basé sur les cotations du 5 février 2015 du marché à terme.

<sup>20</sup> Ce sont principalement les gestionnaires du réseau de distribution en Région flamande qui ont sensiblement relevé leurs tarifs puisque les coûts supplémentaires liés à la production d'électricité verte sont répercutés dans les tarifs de distribution. En revanche, la plupart des gestionnaires en Région flamande ont baissé les tarifs pour le gaz naturel (mais dans une moindre mesure). En Région bruxelloise, les tarifs de distribution de l'électricité et du gaz ont baissé. Enfin, la plupart des gestionnaires wallons n'avaient pas encore annoncé de nouveaux tarifs au moment de clôturer ces prévisions. Dans ce dernier cas, nous avons misé sur une stabilisation des tarifs.

si bien que la contribution du tabac à l'inflation reste pratiquement inchangée. Enfin, la hausse des accises sur certaines catégories de boissons alcoolisées n'a qu'un impact limité sur les prix à la consommation.

L'indice santé n'est pas influencé par l'évolution des prix des carburants, des boissons alcoolisées et du tabac. L'effet à la baisse de la diminution des prix du pétrole en 2015 pèse dès lors moins sur l'indice santé que sur l'INPC. En conséquence, la croissance de l'indice santé en 2015 (0,5 %) s'accélère légèrement par rapport à 2014 (0,4 %).

### **3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales**

Le dernier dépassement de l'indice pivot pour les salaires du secteur public est intervenu en novembre 2012. Conformément aux prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel (101,02) ne serait pas dépassé en 2015 par la moyenne mobile sur quatre mois de l'indice santé. Selon toute vraisemblance, ce dépassement interviendrait au début de l'année 2016. Il convient toutefois de remarquer que, suite au saut d'index décidé par le gouvernement, le dépassement de l'indice pivot actuel n'entraînera pas d'augmentation des allocations sociales et des traitements dans la fonction publique.

### **3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand**

#### **3.3.1. Évolution du coût salarial**

Les comptes nationaux afférents à l'année 2013 (publiés en septembre 2014) suivent les nouvelles règles applicables à la comptabilité nationale (SEC 2010). Par rapport à l'ancien cadre de référence (SEC 1995), on observe une différence importante dans le calcul du coût salarial. Dans le SEC 1995, les réductions de cotisations patronales étaient directement déduites du total des cotisations patronales et donc du coût salarial tel que défini dans les comptes nationaux. En revanche, les subventions salariales (réductions du précompte professionnel à verser) n'avaient aucune influence sur le coût salarial, mais étaient comptabilisées à titre d'autres subventions à la production. Dans le SEC 2010, seules les réductions de cotisations patronales non liées aux groupes cibles sont encore directement déduites du coût salarial, tandis que les réductions de cotisations groupes cibles sont comptabilisées de la même manière que les subventions salariales. De ce fait, le coût salarial par heure prestée (en euros) est plus élevé dans le SEC 2010 que dans le SEC 1995.<sup>21</sup>

Afin de renforcer la compétitivité de l'économie belge, le gouvernement a plaidé auprès des partenaires sociaux pour n'octroyer aucune hausse salariale au-delà de l'indexation et des augmentations barémiques dans le cadre de la concertation interprofessionnelle pour la période 2013-2014. Faute d'accord interprofessionnel, le gel des salaires conventionnels avant indexation a été imposé par l'arrêté royal du 28 avril 2013.<sup>22</sup>

<sup>21</sup> Il convient toutefois de remarquer que toutes les révisions des données du passé ne sont pas dues à ce facteur. L'amélioration des méthodes utilisées pour établir les comptes nationaux peut également être à l'origine de certaines révisions.

<sup>22</sup> Voir Moniteur belge du 2 mai 2013, p. 25917 – 25918.

**Tableau 1 Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand**  
*Contributions en points de pourcentage à la croissance du coût salarial horaire nominal*

	2013	2014	2015
Arrêté royal <sup>a</sup>			
Hausses salariales conventionnelles avant indexation	0,0	0,0	
Réalisations/Perspectives			
Croissance du coût salarial horaire nominal	2,3	0,6	0,0
- Indexation	2,0	0,9	0,2
- Hausse salariale horaire brute avant indexation <sup>b</sup>	0,3	0,0	0,0
- Cotisations patronales totales <sup>c</sup>	-0,1	-0,2	-0,2

a. En l'absence d'un accord interprofessionnel pour la période 2013-2014, la hausse autorisée des salaires conventionnels a été fixée par arrêté royal.

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale.

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées

Selon les données disponibles des comptes nationaux (jusqu'au troisième trimestre 2014 inclus), la croissance du coût salarial horaire s'est ralentie puisqu'elle est passée de 2,3 % en 2013 à un taux estimé de 0,6 % en 2014. Ce ralentissement de la croissance s'explique surtout par l'indexation qui réagit – avec retard – à la baisse de l'inflation et qui est inférieure d'un peu plus de 1 point de pourcentage à celle de 2013. Au cours de ces deux années, les cotisations patronales ont légèrement ralenti la croissance du coût salarial horaire. Alors que cette tendance s'expliquait plutôt par une diminution du taux de cotisations patronales au sens strict<sup>23</sup> en 2013 suite à des réductions supplémentaires de cotisations patronales, la croissance des cotisations patronales en 2014 a été freinée par une baisse sensible des cotisations imputées. Sur la base des facteurs susmentionnés, les salaires horaires bruts avant indexation ont progressé de 0,3 % en 2013 et se sont stabilisés en 2014. Compte tenu de l'évolution des salaires conventionnels (+0,1 % en 2013 et croissance nulle en 2014), une dérive salariale positive limitée<sup>24</sup> ne s'est manifestée qu'en 2013.

La concertation interprofessionnelle pour la période 2015-2016 a débouché sur un projet d'accord qui n'a été signé et transmis au gouvernement que par huit membres du Groupe des dix. Ce projet d'accord ne prévoit de marge pour une augmentation des salaires horaires bruts avant indexation qu'en 2016, le blocage des salaires conventionnels restant d'application en 2015. En outre, le gouvernement avait déjà décidé de procéder à un saut d'index. Il en résulte que l'indexation suivante (de 2 %) des prestations sociales et des traitements du personnel de la fonction publique ne sera pas exécutée et que l'indexation des salaires du secteur privé ne sera réactivée que lorsque l'index aura augmenté de 2 %.<sup>25</sup> L'indexation en 2015 serait néanmoins de 0,2 % (en moyenne annuelle) suite à un effet de report de l'année 2014 et à une indexation (particulièrement faible) dans certaines commissions paritaires en janvier 2015.<sup>26</sup> Le coût salarial horaire nominal devrait toutefois enregistrer une croissance nulle en 2015 du fait que les cotisations patronales augmentent plus lentement que les salaires bruts. La croissance des cotisations patronales légales serait limitée par l'accroissement des réductions de cotisations et les cotisations

<sup>23</sup> Cotisations patronales légales en pourcentage de la masse salariale brute.

<sup>24</sup> Ici, la dérive salariale représente l'écart entre l'évolution des salaires horaires bruts et celle des salaires conventionnels (toutes deux avant indexation).

<sup>25</sup> Même si le saut d'index n'est pas encore un fait d'un point de vue légal, on peut partir du principe que cette mesure sera mise en œuvre en temps utile, de sorte que l'indexation convenue dans certaines commissions paritaires en janvier 2015 aura été la dernière avant l'introduction du saut d'index.

<sup>26</sup> Ainsi, les salaires dans la commission paritaire nationale auxiliaire pour employés (CP 218) ont été majorés de 0,03 %.

patronales imputées diminueraient suite à la baisse du nombre de chômeurs avec complément d'entreprise<sup>27</sup> (antérieurement dénommés " prépensionnés ").

### 3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi

Les réductions de cotisations et les subventions salariales octroyées aux entreprises en 2014-2015 prises en compte sont basées sur les plans de relance adoptés à l'automne 2013 et introduits en 2014 (subventions Maribel social plus élevées, heures supplémentaires dans l'horeca, subvention salariale générale pour les PME et travail en continu), sur les réductions de cotisations accordées pour neutraliser la hausse de coût salarial consécutive à l'unification des statuts d'ouvrier et d'employé, et enfin, sur les dernières observations publiées des réductions de cotisations (deuxième trimestre 2014). En raison du nouveau calendrier du pacte de compétitivité de 2013, les importantes réductions de charges prévues dans ce pacte, à savoir la hausse des subventions Maribel social, le renforcement de la composante forfaitaire générale et de la composante bas salaires des réductions des cotisations patronales et les subventions pour le travail de nuit et en équipe, ne seront pas appliquées en 2015. Notons que les Régions ne changent, provisoirement, rien aux modalités des réductions de charges salariales dont elles ont la compétence.

**Tableau 2 Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages**  
*en millions d'euros*

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Réductions de charges patronales	4722	4867	5001	4943	5113	5327	5463
dont réductions comptabilisées comme subventions salariales (à l'exclusion des ACS)	776	830	886	868	875	944	977
dont transferts aux Régions	0	0	0	0	0	0	788
Subventions salariales, dont	4206	5316	6127	6168	6280	6360	6445
- Maribel social	688	750	870	906	951	995	1022
- Activations et préactivations	230	362	638	463	218	229	242
- Titres-services	1051	1231	1424	1595	1650	1570	1585
- Travail de nuit et en équipe - heures supplémentaires	845	1035	1125	1130	1167	1203	1209
- Réduction générale	470	890	935	970	985	1017	1024
dont transferts aux Régions	0	0	0	0	0	0	1856
Total en faveur des employeurs	8928	10184	11129	11111	11393	11687	11908
dont transferts aux Régions	0	0	0	0	0	0	2643
Réductions de cotisations personnelles	690	708	740	720	849	851	828

Les subventions titres-services ne connaîtront qu'une hausse modérée en 2015 (à hauteur de 15 millions) en raison de la diminution du montant de la subvention pour titres-services de 0,5 euro en 2014 et de la faible progression de la demande de services ménagers en général. L'utilisation de titres-services stagne non seulement parce que la demande est freinée par la hausse du prix pour les utilisateurs, par la diminution du nombre de titres déductibles par contribuable et par la diminution du montant maximal déductible, mais aussi parce que les nouveaux emplois sont réservés à certaines catégories de chômeurs, ce qui bride l'offre de main-d'œuvre dans cette branche d'activité.<sup>28</sup>

<sup>27</sup> Il s'agit à cet égard de tous les chômeurs touchant un complément d'entreprise, indépendamment du fait qu'ils soient considérés ou non comme des demandeurs d'emploi.

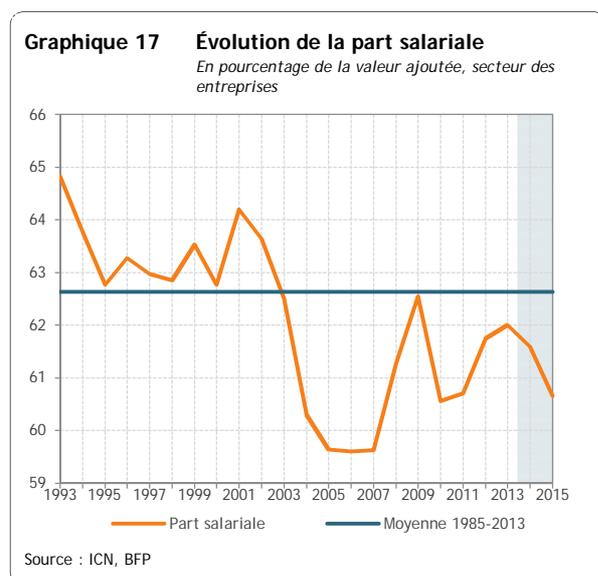
<sup>28</sup> La Région flamande aurait l'intention d'annuler cette obligation.

De nouvelles réductions de cotisations patronales sont octroyées au bénéfice des groupes cibles " premiers engagements " <sup>29</sup> (quatrième et cinquième travailleurs depuis 2014, 21 millions en vitesse de croisière en 2015) et horeca (contrats fixes, de 9 millions en 2014 à 58 millions en 2015). Ces mesures contribueront à faire grimper de 136 millions les réductions de cotisations patronales (y compris les réductions de cotisations ciblées) en 2015. Quant aux subventions salariales classiques (à l'exclusion des réductions de cotisations ciblées), elles augmenteront de 85 millions en 2015.

Un certain nombre de réductions de cotisations patronales (toutes les réductions ciblées hormis les " premiers engagements " et la " réduction du temps de travail " <sup>30</sup>) et de subventions salariales (activations, bonus jeunes dans le non-marchand et titres-services) ont été régionalisées dans le cadre de la Sixième Réforme de l'État. Cela signifie qu'à politique inchangée, 2 643 millions de réductions de charges salariales (au profit des entreprises) seront transférés aux Régions en 2015 (à l'exclusion des agents contractuels subventionnés), dont 788 millions de réductions ciblées de cotisations patronales et 1 856 millions de subventions salariales " classiques ".

### 3.3.3. Évolution de la part salariale

La part salariale <sup>31</sup> dans le secteur des entreprises s'élevait à 62 % en 2013. Cette hausse sensible (la part salariale était de 60,7 % en 2011) résulte de la stagnation de la productivité horaire du travail et d'un accroissement du coût salarial horaire avant indexation. L'évolution des prix relatifs, avec une



indexation des salaires largement supérieure à l'augmentation du déflateur de la valeur ajoutée, accentue encore cette tendance. On observe une situation inverse pour les années 2014-2015. En raison de la hausse de la croissance de la productivité, de la maigre indexation des salaires en 2015 (par rapport au déflateur de la valeur ajoutée) et de la diminution progressive des taux de cotisations patronales, la part salariale devrait reculer et revenir à 60,7 % cette année.

Au cours des dernières années (surtout de 2005 à 2011), on a constaté une nette progression des subventions salariales et des réductions de cotisations liées aux groupes cibles <sup>32</sup>, ce qui

implique que le coût du facteur travail représente une part plus faible de la valeur ajoutée que ne le suggère le graphique 17.

<sup>29</sup> Elles resteront une compétence fédérale, même après la Sixième Réforme de l'État.

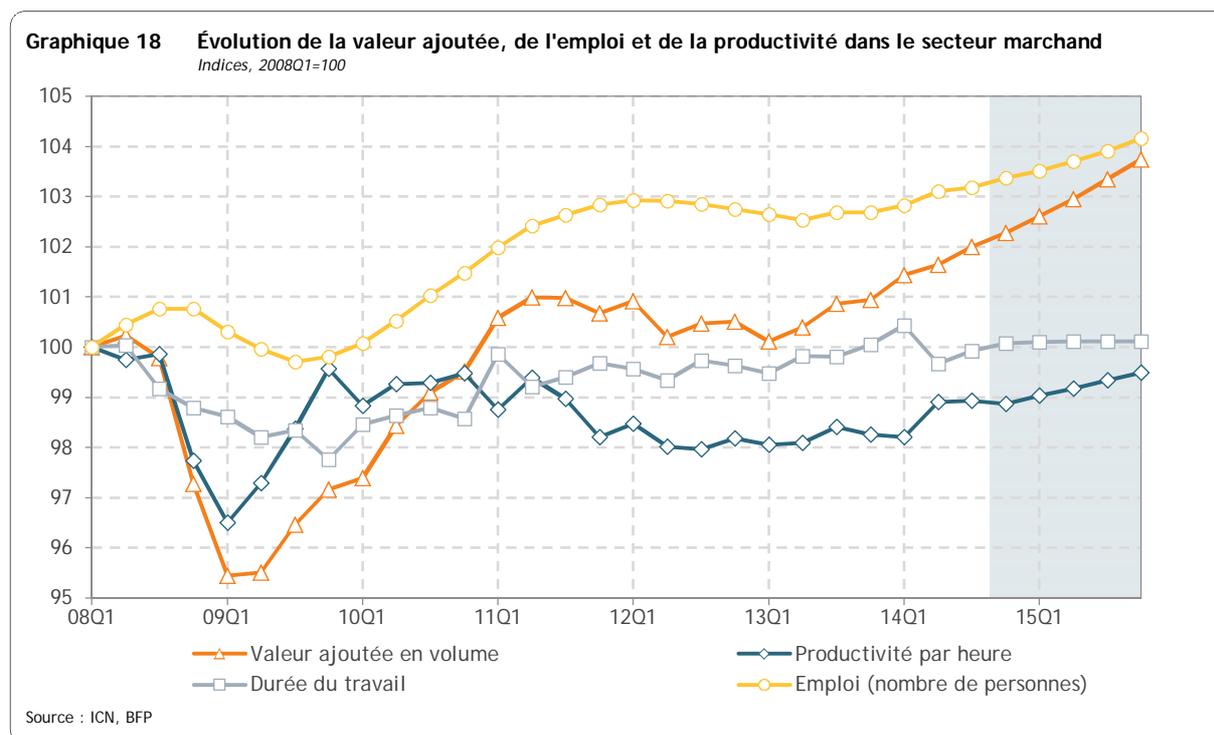
<sup>30</sup> À l'instar des réductions de cotisations patronales groupes cibles restées dans le giron fédéral, les réductions de cotisations patronales transférées aux Régions sont comptabilisées, selon les nouvelles règles applicables aux comptes nationaux, dans la rubrique ' autres subventions sur la production ' et font donc également partie intégrante des subventions salariales.

<sup>31</sup> Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

<sup>32</sup> Les deux catégories de réductions du coût salarial sont comptabilisées dans les comptes nationaux à titre d'autres subventions à la production, qui sont accordées aux entreprises. Voyez les paragraphes 3.3.1 et 3.3.2.

## 4. Marché du travail

Entre la mi-2011 et le début 2013, l'activité dans le secteur marchand s'est contractée de 0,9 %. Toutefois, depuis le deuxième trimestre 2013, la valeur ajoutée progresse à nouveau, en moyenne de 0,3 % par trimestre. Ce rythme s'accélérait à peine en 2015 si bien que la valeur ajoutée progresserait, autant qu'en 2014, (+1,3 % sur base annuelle).

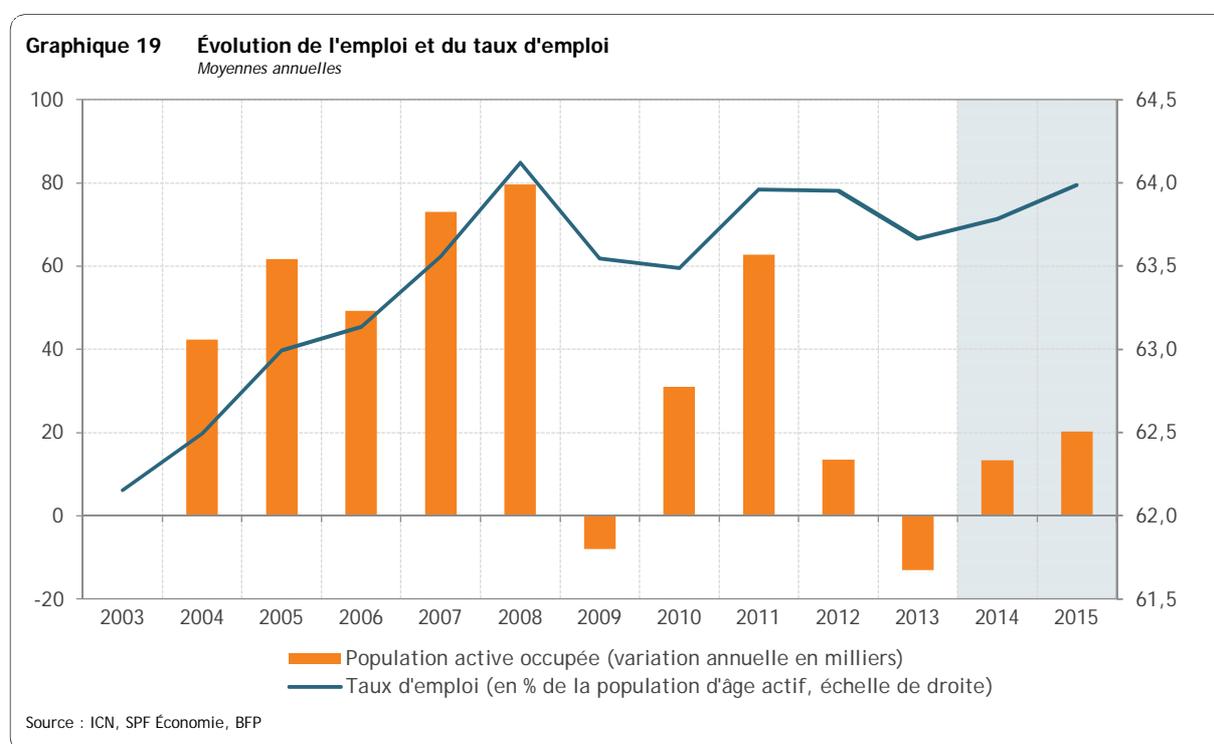


Le repli conjoncturel observé en 2011-2012 s'est accompagné d'une perte de la productivité horaire (voir graphique 18), ce qui indique que la " rétention de main-d'œuvre " dans le secteur marchand a été importante au cours de cette période. Il n'est donc pas surprenant que la croissance de l'activité observée depuis le deuxième trimestre de 2013 soit absorbée pour près de la moitié par des gains de productivité, et ce même si la faible évolution des coûts salariaux réels freine ces gains de productivité. En moyennes annuelles, la productivité horaire devrait progresser de 0,5 % en 2015 tout comme en 2014 de sorte que la croissance du volume de travail dans le secteur marchand (0,8 %) serait à peine plus élevée qu'en 2014 (0,7 %).

Le nombre d'heures travaillées par équivalent temps plein continuerait de progresser légèrement cette année pour renouer avec les niveaux enregistrés avant l'éclatement de la crise financière. De plus, l'expansion de l'emploi titres-services s'est pratiquement interrompue si bien que ce facteur n'influence plus à la baisse la durée du travail moyenne (via une augmentation du nombre d'emplois à temps partiel). Enfin, les mesures prises par le gouvernement actuel pour limiter l'accès au crédit-temps partiel (suppression de l'allocation de l'ONEM pour des nouvelles demandes sans motifs, nouveau relèvement de l'âge d'accès aux emplois de fin de carrière) devraient également freiner la croissance de la part des

emplois à temps partiel.<sup>33</sup> Compte tenu de tous ces facteurs, la durée du travail moyenne continuerait à augmenter cette année (+0,1 %) après avoir déjà progressé l'an dernier (+0,2 %).

Suite au repli conjoncturel, 14 000 emplois ont été détruits dans le secteur marchand entre le début 2012 et la mi-2013. Depuis, l'emploi marchand est reparti à la hausse, d'un peu plus de 0,1 % en moyenne par trimestre. 23 000 nouveaux postes de travail ont ainsi été créés entre la mi-2013 et le troisième trimestre 2014. Toutefois, les évolutions par branche sont très contrastées. Ainsi, le nombre d'intérimaires atteint de nouveau les niveaux record de 2008 et 2011. De même, dans le commerce et l'horeca, l'entreposage et les services auxiliaires de transport, l'emploi salarié évolue à nouveau positivement. Par contre, l'emploi continue de se contracter sensiblement dans l'industrie manufacturière et le secteur de la construction. Dans ces deux branches, 31 000 et 14 000 emplois salariés respectivement ont été détruits depuis le début 2012. Le contraste avec les bonnes prestations de l'emploi enregistrées durant les années qui ont suivi celle de l'éclatement de la crise financière est particulièrement marqué pour le secteur de la construction.



En projection, l'emploi marchand progresserait de 0,2 % en moyenne sur base trimestrielle. En moyenne annuelle, la croissance de l'emploi marchand passerait de 0,5 % en 2014 à 0,7 % en 2015. L'évolution de l'emploi est dorénavant à peine soutenue par l'expansion des emplois titres-services. En 2013, ces derniers ont encore progressé de 6 600 unités, contre 2 900 unités en 2014 et 700 unités cette année.

L'emploi public a reculé de 2 800 unités en 2014 suite aux restrictions imposées au remplacement des départs naturels au sein des administrations des différents niveaux de pouvoir et au plan spécifique de

<sup>33</sup> Nos hypothèses en matière de crédit-temps tiennent compte des modalités transitoires introduites à la fin décembre après concertation avec les partenaires sociaux et qui ont pour effet de différer quelque peu dans le temps les effets des mesures en comparaison avec les modalités initiales. Indépendamment de ces éléments, les chiffres relatifs à décembre laissent supposer qu'un effet d'annonce a joué et que de nombreuses personnes ont sollicité un crédit-temps in extremis afin de profiter des anciennes conditions. Il est donc possible que les effets des mesures en matière de crédit-temps aient été surestimés dans les présentes prévisions économiques.

réductions d'effectifs à la Défense nationale. En 2015, l'emploi public devrait diminuer encore plus fortement (-5 000 unités) en raison du renforcement des mesures d'économie dans l'administration fédérale et d'une nouvelle mesure en Communauté flamande limitant l'augmentation du personnel de l'enseignement. L'emploi pour compte propre auprès des ménages quant à lui a diminué (-1 000 unités) l'an dernier et devrait pratiquement se stabiliser cette année (+300 unités).

Le recul de la population active occupée enregistré en 2013 (-13 000 personnes) a été compensé l'an dernier (+13 300 personnes) et une hausse de 20 200 personnes se profilerait pour cette année. En 2013, étant donné que la population d'âge actif a progressé de 12 000 personnes, le taux d'emploi a baissé de 64% à 63,7 %<sup>34</sup>. Les dernières perspectives démographiques prévoient une croissance modeste de la population d'âge actif (+7 500 personnes en 2014 et +8 400 personnes en 2015), si bien que le taux d'emploi a grimpé à 63,8 % l'an dernier et reviendrait à 64 % cette année.

En 2011, la croissance de la population active<sup>35</sup> s'établissait encore à 0,7 % (+36 700 personnes), mais a chuté au cours des deux années suivantes (0,1 % seulement en 2013, soit +5 200 personnes). Cette évolution s'explique essentiellement par le net ralentissement de la croissance de la population d'âge actif, lui-même principalement attribuable au recul du solde migratoire. De plus, la nette croissance des taux d'activité dans les catégories d'âge plus élevées a été neutralisée par une baisse de la participation au marché du travail dans les autres classes d'âge, tant chez les jeunes (de 15 à 24 ans) que dans le groupe d'âge intermédiaire (25 à 49 ans), pour lequel cette évolution reflète très probablement l'impact des contrôles plus stricts de la recherche active d'un emploi exercés sur les chômeurs complets indemnisés. Ainsi, au cours de cette période, le taux d'activité macroéconomique est resté pratiquement constant.

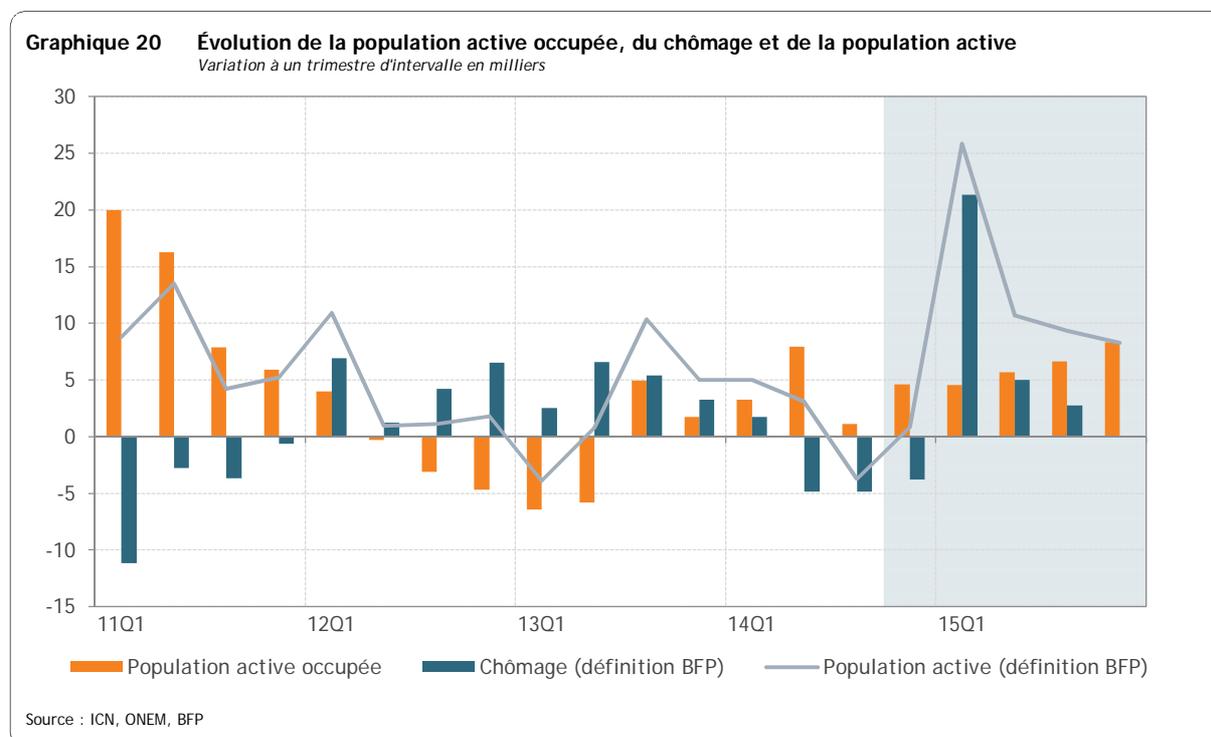
Plusieurs mesures visant à décourager les sorties anticipées du marché du travail (relèvement de l'âge d'accès à la pension anticipée et durcissement des conditions de carrière en la matière ; réforme du régime de mise en disponibilité dans l'enseignement) ont continué à favoriser l'an dernier la progression des taux d'activité chez les travailleurs âgés de 55 ans et plus. Bien que la baisse de participation au marché du travail se soit poursuivie chez les jeunes, elle a été moins soutenue dans le groupe intermédiaire. Par conséquent, le taux d'activité macroéconomique a progressé de 72,7 % à 72,8 %. En dépit d'un nouveau recul de la contribution du facteur démographique, la population active a progressé l'an dernier de 0,3 % (+14 800 personnes).

Cette année, l'impact des mesures en matière de fin de carrière sera encore plus marqué dès lors que l'âge d'accès au régime de chômage avec complément d'entreprise (anciennement régime de prépension) a été relevé. En outre, les chômeurs avec complément d'entreprise qui ont moins de 60 ans ou qui entrent dans le système (quel que soit leur âge) doivent désormais rester disponibles pour le marché du travail. Cette mesure accroît le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés et par conséquent le chômage et la population active en concept administratif. La suppression de la dispense d'obligation de recherche d'un emploi pour raisons sociales et familiales contribuera aussi à accroître la population active (mais dans une bien moindre mesure). Par contre, la limitation dans le temps des allocations d'insertion (anciennement les allocations d'attente) et le nouveau resserrement des

<sup>34</sup> Concept administratif : rapport entre la population active occupée totale (selon la définition des comptes nationaux) et la population en âge de travailler (15-64 ans).

<sup>35</sup> Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).

conditions d'accès aux allocations d'insertion induisent de nouveaux chocs négatifs au niveau des taux d'activité parmi les moins de 50 ans. Compte tenu de l'impact de toutes les mesures prises, le taux d'activité global devrait passer de 72,8 % en 2014 à 73,3 % en 2015 et la population active devrait – pour une impulsion pratiquement nulle du facteur démographique – s'accroître de 40 200 personnes. Cette augmentation est certes largement attribuable à la progression du groupe des demandeurs d'emploi bénéficiant d'un complément d'entreprise (+25 500 personnes).



Sur l'ensemble de l'année 2013, le chômage<sup>36</sup> a progressé de trimestre en trimestre. En moyennes annuelles, le nombre de chômeurs a augmenté de 18 300 unités au cours de cette année et le taux de chômage est passé de 12,1 % à 12,4 %. Cette progression a nettement faibli à partir du quatrième trimestre de 2013 et le chômage a même sensiblement diminué à partir du deuxième trimestre de 2014. En moyennes annuelles, le nombre de chômeurs a encore augmenté de 1 500 unités l'an dernier – entièrement attribuable à un effet de report " positif " dû à la progression du chômage dans le courant de 2013 – et le taux de chômage est resté stable à 12,4 %.

Sous l'effet de l'intégration immédiate (au 1er janvier 2015) de tous les chômeurs de moins de 60 ans avec complément d'entreprise au groupe des demandeurs d'emploi, tant la population active que le chômage enregistrent un bond au premier trimestre de cette année (voir graphique 20). De plus, dans le courant de l'année, les nouveaux entrants dans ce régime (désormais demandeurs d'emploi) alimenteront l'évolution du chômage (mesuré sur base administrative), si bien que celui-ci ne devrait se stabiliser qu'en fin d'année. En moyennes annuelles, le chômage progresserait de 20 000 unités et le taux de chômage atteindrait 12,7 %. Si l'on ne tient pas compte des demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, le chômage administratif diminuerait de 5 500 unités.

<sup>36</sup> Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi et les chômeurs âgés).

La disponibilité sur le marché du travail d'un nombre de plus en plus élevé de chômeurs avec complément d'entreprise influence fortement l'évolution du chômage (mesuré sur base administrative) mais est pratiquement sans conséquence pour les dépenses de l'ONEM à court terme. En revanche, la limitation dans le temps des allocations d'insertion exerce bien à court terme des effets importants sur les dépenses des pouvoirs publics et contribue considérablement à la baisse du nombre de chômeurs complets indemnisés (-31 400 unités cette année), par le biais d'une hausse du nombre de demandeurs d'emploi sans allocation ou via une diminution de la population active. Il faut par ailleurs remarquer qu'au sein de la catégorie des chômeurs complets indemnisés, on observe également un glissement entre les non demandeurs d'emploi vers les demandeurs d'emploi étant donné que les personnes âgées entrant en chômage ne bénéficient plus depuis janvier de la dispense de l'obligation de recherche d'un emploi.

Le taux de chômage " harmonisé " utilisé par Eurostat (mesuré sur la base des chiffres de l'EFT) est passé de 7,6 % en 2012 à 8,5 % l'an dernier et devrait encore légèrement progresser cette année (pour s'établir à 8,6 %) dans l'hypothèse où une partie des chômeurs avec complément d'entreprise qui sont désormais tenus d'être disponibles sur le marché du travail se présenteront comme tels dans l'EFT.

## Annexe

- Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers
- Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
- Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume
- Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
- Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
- Tableau B.5. Situation sur le marché du travail
- Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail – détail
- Tableau B.6. Compte des particuliers
- Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers
- Tableau B.8. Compte des entreprises
- Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde

**Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers***Taux de croissance, sauf indications contraires*

	2012	2013	2014	2015
<b>Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique</b>	0,9	2,0	2,9	4,4
<b>Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)</b>	-1,5	1,6	0,3	-2,0
<b>Taux de change de l'euro en dollar</b> (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	128,6	132,8	132,9	114,7
<b>Prix mondiaux</b>				
Biens hors énergie (en euros) (3)	3,5	-1,5	0,3	5,2
Énergie (Brent : USD par baril)	111,7	108,7	99,0	59,3
<b>Taux d'intérêt zone euro (niveau)</b>				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	0,6	0,2	0,2	0,0
Long terme (10 ans) (4) (2)	3,2	2,7	1,9	0,8

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

**Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants***En milliards d'euros*

	2012	2013	2014	2015
Dépenses de consommation finale des particuliers	200,94	203,97	207,17	210,00
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	94,24	96,50	98,52	98,79
Formation brute de capital fixe	89,14	88,04	92,14	91,90
a. Investissements des entreprises (1)	58,69	58,47	62,23	61,92
b. Investissements des pouvoirs publics	9,06	8,59	8,52	8,52
c. Investissements en logements	21,40	20,98	21,39	21,46
Variation de stocks	2,16	1,44	-3,49	-5,25
Dépenses nationales totales	386,48	389,96	394,34	395,44
Exportations de biens et services	319,27	327,13	336,06	349,09
Importations de biens et services	317,49	321,82	328,15	334,32
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>388,25</b>	<b>395,26</b>	<b>402,25</b>	<b>410,21</b>

(1) Y compris indépendants et ISBL

**Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume***Taux de croissance*

	2012	2013	2014	2015
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,8	0,3	0,9	1,3
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1,4	1,1	0,7	-0,1
Formation brute de capital fixe	-0,0	-2,2	4,6	-0,6
a. Investissements des entreprises (1)	-0,3	-1,2	6,8	-1,0
b. Investissements des pouvoirs publics	3,4	-5,4	-0,5	-0,6
c. Investissements en logements	-0,5	-3,5	0,6	0,5
Variation de stocks (2)	-0,7	-0,5	-1,2	0,0
Dépenses nationales totales	0,0	-0,6	0,5	0,5
Exportations de biens et services	1,9	2,9	3,7	3,7
Importations de biens et services	1,9	1,8	3,1	3,2
Exportations nettes (2)	0,1	0,8	0,5	0,5
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

**Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses***Taux de croissance*

	2012	2013	2014	2015
Dépenses de consommation finale des particuliers	2,2	1,2	0,6	0,0
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	2,7	1,3	1,4	0,3
Formation brute de capital fixe	2,1	1,0	0,1	0,4
a. Investissements des entreprises (1)	2,0	0,8	-0,3	0,5
b. Investissements des pouvoirs publics	1,7	0,3	-0,3	0,6
c. Investissements en logements	2,7	1,7	1,3	-0,2
Dépenses nationales totales	2,3	1,5	0,6	-0,3
Exportations de biens et services	1,3	-0,4	-0,9	0,1
Importations de biens et services	1,5	-0,5	-1,1	-1,3
Termes de l'échange	-0,3	0,1	0,2	1,5
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>2,1</b>	<b>1,5</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>
<i>Pro memorî :</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	1,8	0,6	-0,1	-0,1
Contributions :				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	1,1	0,8	0,4	0,5
(a1) Coûts salariaux par unité produite	0,9	0,5	-0,0	-0,0
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0,3	-0,0	0,1	-0,0
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	-0,1	0,3	0,3	0,6
(b) Coût des importations	0,7	-0,2	-0,5	-0,6

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

**Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand: évolution et déterminants***Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires*

	2012	2013	2014	2015
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	3,3	2,3	0,6	0,0
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i>	3,4	2,3	0,5	0,0
Coût salarial par personne	3,2	2,2	0,7	0,3
Salaire brut par heure effective	3,2	2,4	0,8	0,2
Salaire brut par personne	3,1	2,3	0,9	0,5
Indexation	2,8	2,0	0,9	0,2
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,4	0,3	-0,0	0,0
Salaire brut par personne hors indexation	0,3	0,3	0,1	0,3
Emploi (nombre d'heures)	0,1	-0,6	0,5	1,0
Emploi (nombre de personnes)	0,2	-0,5	0,4	0,8
<b>Masse salariale y compris cotisations patronales (2)</b>	3,3	1,7	1,1	1,1
<b>Masse salariale hors cotisations patronales</b>	3,3	1,8	1,3	1,2
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	35,8	35,7	35,3	35,1
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	25,0	24,9	25,0	24,9
Cotisations des salariés (4)	10,7	10,7	10,7	10,7
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation : indice national des prix à la consommation	2,8	1,1	0,3	0,0
Inflation : indice santé	2,6	1,2	0,4	0,5
Indexation rémunérations secteur public	2,5	2,3	0,0	0,0
Indexation des prestations sociales	2,7	2,0	0,0	0,0
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	-0,3	0,1	1,3	1,3
Emploi (nombre d'heures)	0,4	0,0	0,7	0,8
Productivité horaire	-0,7	0,1	0,5	0,5

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 2010, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir ((a) réductions groupes cibles fédérales et régionales des cotisations patronales ; (b) financement par la sécurité sociale : Maribel social, contractuels subventionnés hopitaux, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand accord social 2013 ; (c) financement par la fiscalité fédérale : travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; (d) financement par les Communautés et Régions : entreprises de travail adapté, chômeurs âgés (Région flamande), prime à l'emploi (Région wallonne)).

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(4) À l'exclusion des cotisations personnelles libres

**Tableau B.5. Situation sur le marché du travail***En milliers (moyennes annuelles)*

	2012	2013	2014	2015
<b>I. Population totale (II+III)</b>	11067,8	11125,0	11175,7	11224,7
I.bis Population d'âge actif	7246,9	7259,0	7266,4	7274,8
<b>II. Population inactive (concept BFP)</b>	5797,0	5849,0	5884,9	5893,7
dont : chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	110,8	106,9	102,3	71,0
<b>III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)</b>	5270,8	5276,0	5290,8	5331,0
<b>IV. Emploi intérieur</b>	4555,0	4542,6	4556,0	4576,2
(a) Salariés	2969,6	2949,8	2959,0	2981,6
(b) Indépendants	745,0	751,7	758,8	761,3
(c) Emploi public	840,4	841,1	838,3	833,3
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	79,5	78,9	78,8	78,8
<b>VI. Chômage (concept BFP)</b>	636,3	654,5	656,0	676,0
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	559,2	583,7	597,6	629,7
dont : chômage avec complément d'entreprise	4,2	4,4	4,8	30,3
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	77,1	70,8	58,4	46,3
Taux de chômage (VI)/(III)	12,1	12,4	12,4	12,7
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,7	72,7	72,8	73,3
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	64,0	63,7	63,8	64,0
<i>Pro memori</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	7,6	8,4	8,5	8,6

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail

En milliers (moyennes annuelles)

	2012	2013	2014	2015
<b>I. Population totale (II+III)</b>	11067,8	11125,0	11175,7	11224,7
I.bis Population d'âge actif	7246,9	7259,0	7266,4	7274,8
<b>II. Population inactive (concept BFP)</b>	5797,0	5849,0	5884,9	5893,7
dont : avec allocation ONEM (1) :	182,6	179,9	176,7	142,6
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	8,3	7,6	6,9	3,5
- Dispenses pour reprise d'études	22,1	23,4	24,8	25,2
- Interruptions complètes de carrière (2)	23,3	22,8	22,6	22,4
- Chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	110,8	106,9	102,3	71,0
- Chômeurs complets en formation professionnelle	18,1	19,3	20,1	20,5
<b>III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)</b>	5270,8	5276,0	5290,8	5331,0
<b>IV. Emploi intérieur</b>	4555,0	4542,6	4556,0	4576,2
dont : avec allocation ONEM (1) :	402,9	374,9	381,0	380,7
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	51,7	51,8	51,1	51,2
- Activation	101,4	75,6	75,4	76,8
** Agences locales pour l'emploi	2,5	2,0	1,6	1,3
** Plan 'activa' (5)	72,6	48,0	50,7	54,3
** Réintégration de chômeurs âgés	20,1	19,4	17,1	15,3
** Programme de transition professionnelle	4,8	4,9	4,7	4,6
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	248,7	246,8	253,7	252,2
- Prépensions à temps partiel	0,7	0,5	0,3	0,2
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,3	0,3	0,3	0,3
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	79,5	78,9	78,8	78,8
<b>VI. Chômage (concept BFP)</b>	636,3	654,5	656,0	676,0
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6)	559,2	583,7	597,6	629,7
dont : chômage avec complément d'entreprise	4,2	4,4	4,8	30,3
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	77,1	70,8	58,4	46,3
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	28,2	28,8	29,2	29,3
p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires)	41,0	42,9	30,7	31,8
p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles	-4,6	15,3	-0,6	-19,7
p.m. Chômage avec complément d'entreprise / prépension à temps plein (total)	115,0	111,3	107,1	101,3

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps et le crédit temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y inclus SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Inclut la suspension de crise employés

(8) Y inclus dispensés ALE

**Tableau B.6. Compte des particuliers (1)***En milliards d'euros*

	2012	2013	2014	2015
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	347,16	353,98	359,95	363,07
1. Excédent net d'exploitation	7,11	7,25	7,33	7,43
2. Revenu mixte	24,95	25,60	25,99	26,38
3. Rémunération des salariés	203,33	207,51	209,48	211,26
Salaires et traitements bruts	148,09	150,75	152,24	153,47
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	41,73	42,60	43,38	44,52
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	13,52	14,17	13,86	13,28
4. Revenus nets de la propriété	29,38	28,28	29,95	29,76
Intérêts reçus	9,01	7,06	6,79	5,60
Intérêts payés (-)	3,41	2,35	2,02	1,43
Revenu distribué des sociétés	12,82	12,92	14,28	14,84
Autres	10,96	10,66	10,90	10,75
5. Prestations sociales	76,03	79,13	80,10	81,44
6. Autres transferts courants nets	3,55	3,40	4,19	3,86
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	2,82	2,82	2,90	2,93
<b>b. Emplois</b>	330,83	338,89	343,46	346,53
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	50,65	53,70	54,49	53,90
2. Cotisations sociales, dont :	79,25	81,22	81,80	82,63
Cotisations sociales effectives	65,73	67,05	67,95	69,35
Cotisations sociales imputées	13,52	14,17	13,86	13,28
3. Consommation finale nationale	200,94	203,97	207,17	210,00
<b>c. Épargne nette</b>	16,32	15,09	16,49	16,54
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	1,78	1,80	2,37	1,22
<b>b. Emplois</b>	10,61	10,29	11,92	11,25
1. Formation brute de capital fixe	24,08	23,55	24,10	24,17
2. Consommation de capital fixe (-)	16,12	16,66	17,12	17,64
3. Impôts en capital	3,32	3,97	4,12	3,91
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-0,16	0,02	0,02	0,02
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0,57	-0,67	0,72	0,72
6. Autres transferts en capital à payer	0,06	0,07	0,08	0,08
<b>III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement</b>	7,50	6,60	6,93	6,51
en % du PIB	1,93	1,67	1,72	1,59

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

**Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)***Taux de croissance*

	2012	2013	2014	2015
<b>Revenu primaire brut</b>	-0,1	0,4	1,0	0,9
<i>a. Salaires, dont :</i>	1,2	0,9	0,3	0,8
Entreprises	1,2	0,5	0,4	1,0
État	1,7	2,1	0,0	0,2
Travailleurs frontaliers	-0,1	1,1	-0,0	0,3
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu mixte</i>	-0,6	1,6	1,3	2,0
Excédent brut d'exploitation des particuliers	-0,8	1,7	1,6	2,5
Revenu mixte	-0,4	1,4	0,9	1,5
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont :</i>	-7,6	-4,8	5,3	-0,7
Intérêts reçus	-4,7	-22,6	-4,3	-17,7
Intérêts payés (-)	-11,9	-32,0	-14,4	-29,4
Revenus distribués des sociétés	-13,3	-0,4	9,9	3,9
<b>Distribution secondaire des revenus</b>				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont :</i>	2,6	2,4	1,5	1,2
Prestations sociales	3,0	2,8	0,6	1,6
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	1,8	1,2	0,1	1,0
Cotisations sociales effectives	1,8	0,8	0,7	2,0
Cotisations sociales imputées	2,1	3,4	-2,9	-4,5
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	1,3	4,8	0,8	-1,1
<b>Revenu disponible brut des particuliers</b>	-0,1	-0,2	1,5	1,4

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

**Tableau B.8. Compte des entreprises***En milliards d'euros*

	2012	2013	2014	2015
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	36,69	25,95	27,54	31,13
1. Excédent net d'exploitation	41,88	42,17	44,94	48,71
2. Cotisations sociales	13,82	13,89	13,64	13,72
Cotisations effectives à charge des employeurs	8,10	8,15	8,38	8,49
Cotisations à charge des salariés	2,05	2,00	2,06	2,08
Cotisations sociales imputées	3,67	3,74	3,20	3,14
3. Revenus nets de la propriété	-18,06	-28,96	-29,85	-30,44
4. Autres transferts courants nets	-0,96	-1,15	-1,19	-0,85
<b>b. Emplois</b>	25,79	26,49	26,52	28,44
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	12,01	12,60	12,87	14,72
2. Prestations sociales	10,96	11,07	10,74	10,79
Prestations d'assurances sociales de régimes privés	7,29	7,33	7,54	7,64
Prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	3,68	3,74	3,21	3,15
3. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	2,82	2,82	2,90	2,93
<b>c. Épargne nette</b>	10,89	-0,54	1,02	2,70
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	10,20	5,46	5,40	5,24
<b>b. Emplois</b>	7,58	6,07	3,63	0,42
1. Formation brute de capital fixe	56,00	55,91	59,52	59,21
2. Consommation de capital fixe (-)	51,63	52,47	52,43	53,49
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	0,19	0,94	-0,19	-0,17
4. Variation des stocks	1,84	1,21	-3,73	-5,49
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
6. Transferts en capital à payer	1,19	0,48	0,47	0,35
<b>III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement</b>	13,52	-1,14	2,78	7,52
en % du PIB	3,48	-0,29	0,69	1,83

Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde

En milliards d'euros

	2012	2013	2014	2015
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Emplois</b>	326,76	343,03	348,82	355,56
1. Importations de biens et services	317,49	321,82	328,15	334,32
2. Rémunération des salariés	2,68	2,74	2,77	2,78
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	1,29	1,22	1,32	1,34
4. Revenus nets de la propriété (-)	2,16	-8,84	-8,85	-8,92
5. Autres transferts courants nets	4,37	5,20	4,50	4,94
6. Cotisations sociales	2,28	2,35	2,37	2,37
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,81	0,85	0,86	0,88
<b>b. Ressources</b>	329,17	337,22	346,22	359,29
1. Exportations de biens et services	319,27	327,13	336,06	349,09
2. Rémunération des salariés	8,01	8,19	8,25	8,27
3. Subventions	0,64	0,63	0,63	0,63
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	-0,25	-0,29	-0,31	-0,31
5. Cotisations sociales	0,85	0,87	0,88	0,89
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,66	0,69	0,70	0,71
<b>c. Solde des opérations courantes</b>	2,41	-5,81	-2,59	3,73
<b>II. Opérations en capital</b>	2,68	-0,20	0,40	-0,04
1. Transferts nets en capital	2,31	-0,18	0,90	0,46
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	-0,37	0,03	0,50	0,50
<b>III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale</b>	5,09	-6,01	-2,19	3,69
en % du PIB	1,31	-1,52	-0,55	0,90